

# TROISIÈME TRIMESTRE 2018

## Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 31 juillet 2018

### FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2018

- Résultat net ajusté <sup>(1)</sup> en baisse de 1 % d'un exercice à l'autre, et résultat net comme présenté essentiellement inchangé
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>(1)</sup> de 10,0 % et de 9,2 % comme présenté
- Ratio d'efficacité ajusté de 69,7 % et ratio d'efficacité comme présenté de 71,8 %
- Marge nette d'intérêt en hausse de 14 points de base d'un exercice à l'autre
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 8,8 %
- Prêts aux clients commerciaux en hausse de 14 % d'un exercice à l'autre en raison de la croissance interne et de l'acquisition de NCF <sup>(2)</sup>
- Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires réglé selon les indications fournies au trimestre précédent

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les		
	31 juillet 2018	31 juillet 2017	Variation	31 juillet 2018	31 juillet 2017	Variation
<b>Comme présenté</b>						
Résultat net	54,9 \$	54,8 \$	— %	173,8 \$	147,8 \$	18 %
Résultat dilué par action	1,23 \$	1,48 \$	(17) %	3,97 \$	3,97 \$	— %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	9,2 %	11,8 %		10,2 %	10,8 %	
Ratio d'efficacité	71,8 %	67,9 %		68,6 %	69,3 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires – base « tout compris »	8,8 %	7,9 %				
<b>Base ajustée <sup>(1)</sup></b>						
Résultat net ajusté	59,4 \$	59,9 \$	(1) %	187,2 \$	164,3 \$	14 %
Résultat dilué par action ajusté	1,34 \$	1,63 \$	(18) %	4,30 \$	4,46 \$	(4) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	10,0 %	13,0 %		11,0 %	12,1 %	
Ratio d'efficacité ajusté	69,7 %	65,6 %		66,5 %	66,7 %	

(1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

(2) Northpoint Commercial Finance

Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 54,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,23 \$, pour le troisième trimestre 2018, comparativement à un résultat net de 54,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,48 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 9,2 % pour le troisième trimestre 2018, par rapport à 11,8 % pour le troisième trimestre 2017. Sur une base ajustée, le résultat net a totalisé 59,4 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le troisième trimestre 2018, en baisse respectivement de 1 % et 18 % par rapport à un résultat net de 59,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,63 \$, pour la période correspondante de 2017. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 10,0 % pour le troisième trimestre 2018, par rapport à 13,0 % pour la période correspondante de 2017. Les résultats comme présentés pour le troisième trimestre 2018 et le troisième trimestre 2017 tenaient compte d'éléments d'ajustement comme il est précisé à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

Le résultat net s'est établi à 173,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,97 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, par rapport à 147,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,97 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,2 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, par rapport à 10,8 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 187,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,30 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, ce qui représente respectivement une hausse de 14 % par rapport au résultat net de 164,3 millions \$ et une baisse de 4 %, par rapport au résultat dilué par action de 4,46 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,0 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, par rapport à 12,1 % pour la période correspondante de 2017. Les résultats comme présentés pour les neuf mois clos le

31 juillet 2018 et les neuf mois clos le 31 juillet 2017 tenaient compte d'éléments d'ajustement comme il est précisé à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur le règlement de l'examen des portefeuilles de prêts hypothécaires : « Nous avons terminé l'examen des portefeuilles de prêts hypothécaires et avons réglé la situation avec la SCHL et le tiers acheteur, sans incidence pour nos clients. L'examen a été terminé selon les indications fournies au trimestre précédent. Ce fut pour nous une expérience d'apprentissage enrichissante qui, au final, nous rend plus forts et plus déterminés que jamais à devenir une institution financière renouvelée, engagée à être différente et meilleure et à générer de la valeur pour nos clients. » M. Desjardins a ajouté : « Notre situation de trésorerie et de fonds propres demeure solide et nous permet de composer avec la volatilité du marché et de mettre en œuvre notre plan. Tous ces éléments assureront la solidité financière de cette organisation. »

## FAITS SAILLANTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les				Pour les neuf mois clos les			
	31 juillet 2018	30 avril 2018	Variation	31 juillet 2017	Variation	31 juillet 2018	31 juillet 2017	Variation
<b>Rentabilité</b>								
Revenu total	260 664 \$	259 887 \$	— %	248 002 \$	5 %	787 553 \$	728 442 \$	8 %
Résultat net	54 903 \$	59 195 \$	(7) %	54 798 \$	— %	173 845 \$	147 826 \$	18 %
Résultat dilué par action	1,23 \$	1,34 \$	(8) %	1,48 \$	(17) %	3,97 \$	3,97 \$	— %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>(1)</sup>	9,2 %	10,5 %		11,8 %		10,2 %	10,8 %	
Marge nette d'intérêt	1,77 %	1,82 %		1,63 %		1,78 %	1,65 %	
Ratio d'efficacité	71,8 %	67,6 %		67,9 %		68,6 %	69,3 %	
Levier d'exploitation	(6,4) %	(1,5) %		4,2 %		1,1 %	1,5 %	
<b>Par action ordinaire</b>								
Cours de l'action – Clôture	46,62 \$	49,31 \$	(5) %	54,17 \$	(14) %	46,62 \$	54,17 \$	(14) %
Ratio cours / résultat	8,6 x	8,7 x		12,3 x		8,6 x	12,3 x	
Valeur comptable	53,43 \$	52,67 \$	1 %	50,54 \$	6 %	53,43 \$	50,54 \$	6 %
Ratio cours / valeur comptable	87 %	94 %		107 %		87 %	107 %	
Dividendes déclarés	0,64 \$	0,63 \$	2 %	0,62 \$	3 %	1,90 \$	1,84 \$	3 %
Rendement de l'action	5,5 %	5,1 %		4,6 %		5,4 %	4,5 %	
Ratio du dividende versé	51,8 %	47,0 %		41,8 %		47,6 %	46,3 %	
<b>Mesures financières ajustées <sup>(1)</sup></b>								
Résultat net ajusté	59 374 \$	64 625 \$	(8) %	59 906 \$	(1) %	187 216 \$	164 265 \$	14 %
Résultat dilué par action ajusté	1,34 \$	1,47 \$	(9) %	1,63 \$	(18) %	4,30 \$	4,46 \$	(4) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	10,0 %	11,6 %		13,0 %		11,0 %	12,1 %	
Ratio d'efficacité ajusté	69,7 %	65,1 %		65,6 %		66,5 %	66,7 %	
Levier d'exploitation ajusté	(7,1) %	(0,4) %		2,5 %		0,4 %	5,5 %	
Ratio du dividende versé ajusté	47,7 %	42,8 %		38,0 %		44,0 %	41,3 %	
<b>Situation financière (en millions de dollars canadiens)</b>								
Actif au bilan	46 631 \$	47 565 \$	(2) %	45 212 \$	3 %			
Prêts et acceptations	35 392 \$	36 339 \$	(3) %	34 917 \$	1 %			
Dépôts	29 085 \$	29 479 \$	(1) %	28 232 \$	3 %			
Actif productif moyen	39 652 \$	39 983 \$	(1) %	38 419 \$	3 %	39 914 \$	37 381 \$	7 %
<b>Principaux inducteurs de croissance (en millions de dollars canadiens)</b>								
Prêts aux clients commerciaux	12 311 \$	12 362 \$	— %	10 795 \$	14 %			
Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants	8 092 \$	8 453 \$	(4) %	8 087 \$	— %			
Actifs sous gestion chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne	4 200 \$	3 982 \$	5 %	3 730 \$	13 %			
Actifs sous gestion des clients des Services aux particuliers <sup>(2)</sup>	10 784 \$	10 885 \$	(1) %	11 056 \$	(2) %			
Total des dépôts des clients <sup>(3)</sup>	25 346 \$	25 570 \$	(1) %	24 779 \$	2 %			
<b>Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III — base « tout compris »</b>								
Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	8,8 %	8,6 %		7,9 %				
Total	12,1 %	11,8 %		13,0 %				
Ratio de levier	4,4 %	4,3 %		4,1 %				
<b>Autres renseignements</b>								
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 739	3 834		3 598				
Nombre de succursales	103	103		104				
Nombre de guichets automatiques	281	308		343				

[1] Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

[2] Y compris les dépôts et les fonds communs de placement de particuliers.

[3] Y compris les dépôts obtenus par l'intermédiaire des succursales, des courtiers et des conseillers indépendants, et des clients commerciaux.

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de notre situation financière au 31 juillet 2018, ainsi que de notre performance au cours du trimestre et des neuf mois clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 4 septembre 2018, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 juillet 2018, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB) et présentée dans le *Manuel de CPA Canada*. Notre rapport annuel 2017 fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des renseignements additionnels à propos de nous, y compris la notice annuelle, sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse [www.blcgf.ca](http://www.blcgf.ca), et sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### TABLE DES MATIÈRES

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier .....	4	Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires.....	13
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs .....	4	Gestion du capital .....	15
Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés		Gestion des risques .....	18
de performance.....	5	Données financières supplémentaires –	
Modifications à la présentation de l'information		Résultats trimestriels .....	22
financière.....	6	Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne	
Perspectives .....	6	à l'égard de l'information financière.....	22
Analyse des résultats consolidés .....	8	Méthodes et estimations comptables .....	22
Situation financière .....	12		

### À PROPOS DE BANQUE LAURENTIENNE GROUPE FINANCIER

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »).

Le Groupe emploie plus de 3 700 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, il est un important joueur dans de nombreux segments de marché.

Le Groupe gère un actif au bilan de 47 milliards \$, de même que des actifs administrés de 31 milliards \$.

### MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2017 et de ce rapport. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes formulées par nous, notamment, nos estimations, de même que des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2017.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines, l'évolution des relations de travail et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent notre capacité de mettre en œuvre notre plan et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux particuliers, la

modernisation du système bancaire de base et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit.

Enfin, nous prévenons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 47 du rapport de gestion de notre rapport annuel 2017 et les autres documents publics déposés et disponibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

## MESURES NON CONFORMES AUX PCGR ET INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

### MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance. Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Nous considérons que ces mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats et d'apprécier la performance sous-jacente des activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

L'incidence des éléments d'ajustement sur les résultats comme présentés est présentée dans le tableau ci-après.

### INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
<b>Incidence sur le résultat net</b>					
Résultat net comme présenté	54 903 \$	59 195 \$	54 798 \$	173 845 \$	147 826 \$
<b>Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat</b>					
Charges de restructuration <sup>(1)</sup>	1 645	1 283	1 584	3 601	3 524
Éléments liés aux regroupements d'entreprises					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis <sup>(2)</sup>	402	442	563	1 324	1 968
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition <sup>(3)</sup>	2 424	2 418	181	6 720	545
Autres frais liés aux regroupements d'entreprises <sup>(4)</sup>	—	1 287	2 780	1 726	10 402
	2 826	4 147	3 524	9 770	12 915
	4 471	5 430	5 108	13 371	16 439
Résultat net ajusté	59 374 \$	64 625 \$	59 906 \$	187 216 \$	164 265 \$
<b>Incidence sur le résultat dilué par action</b>					
Résultat dilué par action comme présenté	1,23 \$	1,34 \$	1,48 \$	3,97 \$	3,97 \$
<b>Éléments d'ajustement</b>					
Charges de restructuration	0,04	0,03	0,05	0,09	0,10
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	0,07	0,10	0,10	0,24	0,39
	0,11	0,13	0,15	0,33	0,48
Résultat dilué par action ajusté <sup>(5)</sup>	1,34 \$	1,47 \$	1,63 \$	4,30 \$	4,46 \$

[1] Les charges de restructuration découlent de l'optimisation de nos activités de détail et ont trait principalement aux salaires, aux provisions liées à la résiliation de contrats de location, aux frais de communication et aux honoraires professionnels. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants.

[2] L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit à l'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent.

[3] L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CIT Canada et de NCF est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition est inclus au poste Autres frais autres que d'intérêt à l'état du résultat consolidé.

[4] Frais liés à l'intégration de CIT Canada et coûts de transaction liés à l'acquisition de NCF.

[5] L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017.

## INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

La direction utilise également de nombreux indicateurs financiers pour évaluer la performance. Des renseignements détaillés sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires figurent ci-après. Les autres indicateurs de performance, comme le ratio d'efficacité et la marge nette d'intérêt, sont définis à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » à la page 20 de notre rapport annuel 2017.

### Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couverture de flux de trésorerie. Le tableau ci-après présente des renseignements additionnels sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

### RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comme présenté	51 650 \$	55 942 \$	50 525 \$	163 060 \$	135 006 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat	4 471	5 430	5 108	13 371	16 439
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	56 121 \$	61 372 \$	55 633 \$	176 431 \$	151 445 \$
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	2 218 543 \$	2 178 112 \$	1 702 068 \$	2 143 375 \$	1 667 397 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	9,2 %	10,5 %	11,8 %	10,2 %	10,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	10,0 %	11,6 %	13,0 %	11,0 %	12,1 %

## MODIFICATIONS À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

### PRÊTS COMMERCIAUX

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, les prêts hypothécaires commerciaux, les prêts commerciaux et d'autres prêts qui étaient auparavant présentés séparément au bilan consolidé sont regroupés au poste Prêts commerciaux. Cette modification à la présentation reflète mieux la nature de nos secteurs d'activité.

## PERSPECTIVES

### PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La croissance économique mondiale devrait demeurer solide à court terme en raison de l'accélération soutenue de l'économie américaine et malgré l'escalade des tensions commerciales. Alors que le cycle économique avance et que les pressions inflationnistes augmentent, les banques centrales continuent de supprimer graduellement certaines mesures de relance monétaire, contribuant ainsi à la hausse des taux d'intérêt à l'échelle mondiale. Aux États-Unis, la Réserve fédérale continue d'augmenter son taux directeur afin d'éviter que l'économie américaine, en situation de plein emploi, ne surchauffe. Les marchés financiers prévoient que le rythme de la hausse graduelle du taux cible des fonds fédéraux se maintiendra au cours de la seconde moitié de 2018 et en 2019.

Les tarifs annoncés antérieurement par les États-Unis ne devraient avoir qu'une incidence modeste sur la croissance économique mondiale et l'inflation, en partie parce que les consommateurs, les entreprises et les gouvernements s'ajustent aux tarifs ciblés. Toutefois, la poursuite de l'escalade des tensions commerciales demeure source d'inquiétudes et représente le plus important risque de baisse. Cela dit, malgré l'incertitude entourant la politique commerciale américaine, notamment en ce qui a trait à l'Accord de libre-échange nord-américain, la hausse des prix des marchandises et la croissance solide aux États-Unis sous-tendent un taux de croissance économique pour le Canada supérieur à la tendance.

Au cours des derniers mois, le marché canadien de l'habitation s'est remis des contrecoups des réformes réglementaires mises en œuvre au début de l'année. De plus, le rythme de la construction domiciliaire, avec les logements en copropriété et les logements locatifs en tête, demeure élevé, et suit le rythme de la formation de nouveaux ménages. Ces facteurs favorables, combinés à la solidité du marché de l'emploi et à la faiblesse du taux de chômage, devraient stimuler davantage la croissance de l'économie canadienne.

Compte tenu de l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) réel et du taux d'inflation, la Banque du Canada a haussé son taux directeur de 25 points de base en juillet 2018, après l'avoir haussé d'autant à trois reprises depuis l'été 2017. Les intervenants du marché continuent toutefois de s'attendre à d'autres mesures de resserrement de la politique monétaire au Canada au cours de la seconde moitié de 2018 et en 2019. Le taux de financement à un jour cible a été fixé à 1,50 %, son niveau le plus haut depuis la fin de

2008, et le taux de change du dollar canadien avoisine maintenant 0,77 \$ US. Le PIB réel canadien devrait croître à un rythme respectable de 2,0 % en 2018, de 1,8 % en 2019 et de 1,7 % en 2020.

## PLAN STRATÉGIQUE

### Renforcement de nos bases

Comme il a été annoncé au début de l'exercice, nous avons investi dans nos employés, nos processus et nos technologies. Nous avons également, au cours des neuf derniers mois, renforcé les assises financières de la Banque. Nous sommes en bonne position pour continuer de faire progresser notre transformation, notamment la mise en œuvre de notre système bancaire central, le développement de nos solutions numériques et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée. Au fil de la réalisation de ces initiatives, nous maintenons un niveau de liquidités plus élevé et continuons de gérer le bilan de façon prudente pour nous permettre de composer avec la volatilité du marché et de satisfaire aux exigences sectorielles accrues. Bien que ces mesures aient une incidence sur le rendement à court terme, elles assurent également la solidité financière de la Banque et la rentabilité durable.

### Système bancaire central et solutions bancaires numériques

Au début de l'année, nous avons entrepris la mise en place de notre nouveau système bancaire central. Vers la fin de l'année, nous achèverons la migration des produits restants de B2B Banque et de la plupart des prêts des Services aux entreprises vers la nouvelle plateforme. Cette nouvelle plateforme offrira les outils nécessaires pour améliorer notre offre de produits et faire progresser la transformation au modèle bancaire numérique. Pendant la période de transition, nous exploiterons en simultanément les plateformes pour nos systèmes bancaires centraux.

De plus, en mars de cette année, LBC Capital a déployé son nouveau système de financement et de crédit-bail, qui offre une évolutivité améliorée et une plus grande flexibilité pour répondre aux besoins des clients.

### Approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit

Nous réalisons également des progrès dans le cadre de notre projet visant à adopter, à la fin de 2020, sous réserve de l'approbation réglementaire nécessaire, l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit utilisée pour calculer les ratios de fonds propres réglementaires de la Banque. En outre, nous continuons d'apporter des améliorations en marge des cadres de conformité et de réglementation pour mieux gérer les risques.

### Optimisation des activités des Services aux particuliers

Au début de 2016, nous avons annoncé notre plan stratégique, qui comprend l'optimisation et la simplification des activités de détail. Cette stratégie a donné lieu à la décision, en septembre 2016, de réorganiser le réseau de succursales. À la fin de 2017, nous avons fusionné 46 succursales et en avons converti 23 autres en succursales offrant uniquement des conseils. Au cours du premier trimestre 2018, nous avons fusionné une autre succursale et d'ici la fin de l'exercice 2018, nous fusionnerons sept succursales de plus. Nous continuons de surveiller l'incidence de ces mesures sur notre clientèle de base. La réaction a été largement positive et l'incidence sur les activités et les résultats est conforme aux attentes. En nous appuyant sur ces résultats positifs, nous avons décidé de mettre l'accent sur l'offre de conseils financiers par l'intermédiaire de notre réseau de succursales et sur la migration des clients vers des plateformes électroniques et en ligne, de sorte que nous progressions afin d'atteindre notre objectif d'offrir davantage de services numériques. Toutefois, l'incertitude reliée au renouvellement de la convention collective, échue le 31 décembre 2017, a une incidence sur cette portion du plan et, à l'heure actuelle, nous force à ajuster le rythme de la conversion à des succursales offrant uniquement des conseils. Nous maintenons notre engagement à réaliser cette transformation progressivement en 2019. Au fur et à mesure que nous simplifions les activités de détail de la Banque en succursales, nous nous approchons de notre objectif d'être une institution financière renouvelée d'ici 2022.

## MODIFICATIONS À L'ÉQUIPE DE DIRECTION

En juin dernier, Deborah Rose a été promue au poste de chef de l'exploitation. Sa vaste expérience et ses nombreuses réalisations au cours de ses 25 années de carrière dans le secteur financier l'ont préparée à ce nouveau rôle où elle supervisera les activités administratives, technologiques et opérationnelles du Groupe. Jusqu'à aujourd'hui, M<sup>me</sup> Rose a cumulé les rôles de présidente et chef de la direction de B2B Banque, vice-présidente exécutive, Services aux intermédiaires et chef de la direction informatique de la Banque Laurentienne, et présidente et chef de la direction de BLC Tech. Elle continuera à assumer le rôle de chef de la direction informatique du Groupe.

Craig Backman a été recruté pour occuper le nouveau poste de vice-président exécutif, Services bancaires numériques. M. Backman sera responsable du développement et de la distribution des produits bancaires numériques aux particuliers du Groupe au Canada. Il supervisera également la croissance et le développement continus des activités du réseau pancanadien de conseillers financiers et de courtiers indépendants et, à ce titre, il devient président et chef de la direction de B2B Banque. M. Backman se joint à la Banque après une longue carrière dans les secteurs des produits de consommation et des services financiers, ayant été plus récemment responsable de la stratégie numérique dans les secteurs d'activité canadiens de la Banque TD.

Liam Mason a été nommé vice-président exécutif et chef de la gestion des risques. Cadre supérieur chevronné et réputé dans l'industrie financière, M. Mason fera bénéficier la Banque de sa vision stratégique et de sa compréhension approfondie de la gestion des risques dans le paysage canadien en évolution. Depuis 2016, M. Mason occupait le poste de directeur général, chargé de surveillance au Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Auparavant, pendant 28 ans, il a occupé divers postes de direction dans de grandes banques canadiennes et internationales.

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

### RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Revenu net d'intérêt	177 013 \$	177 112 \$	157 707 \$	532 760 \$	461 870 \$
Autres revenus	83 651	82 775	90 295	254 793	266 572
Revenu total	260 664	259 887	248 002	787 553	728 442
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	547	601	766	1 801	2 676
Provisions pour pertes sur créances	4 900	9 500	6 400	26 400	25 500
Frais autres que d'intérêt <sup>(1)</sup>	187 245	175 554	168 364	540 344	504 994
Résultat avant impôts sur le résultat	67 972	74 232	72 472	219 008	195 272
Impôts sur le résultat	13 069	15 037	17 674	45 163	47 446
Résultat net	54 903 \$	59 195 \$	54 798 \$	173 845 \$	147 826 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	3 253	3 253	4 273	10 785	12 820
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	51 650 \$	55 942 \$	50 525 \$	163 060 \$	135 006 \$
Résultat dilué par action	1,23 \$	1,34 \$	1,48 \$	3,97 \$	3,97 \$
Résultat net ajusté <sup>(2)</sup>	59 374 \$	64 625 \$	59 906 \$	187 216 \$	164 265 \$
Résultat dilué par action ajusté <sup>(2)</sup>	1,34 \$	1,47 \$	1,63 \$	4,30 \$	4,46 \$

(1) Les frais autres que d'intérêt comprennent certains éléments d'ajustement, comme il est précisé à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

(2) Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

### TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2018 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2017

Le résultat net s'est établi à 54,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,23 \$, au troisième trimestre 2018, comparativement à un résultat net de 54,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,48 \$ au troisième trimestre 2017. Le résultat net ajusté a été de 59,4 millions \$ au troisième trimestre 2018, en baisse de 1 % par rapport à 59,9 millions \$ au troisième trimestre 2017, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,34 \$, en baisse de 18 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,63 \$ au troisième trimestre 2017. La diminution du résultat par action par rapport au troisième trimestre 2017 tient compte de l'émission d'actions ordinaires effectuée au début de l'année.

#### Revenu total

Le revenu total a augmenté de 12,7 millions \$, ou 5 %, pour s'établir à 260,7 millions \$ au troisième trimestre 2018, comparativement à 248,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2017. Cette augmentation est attribuable à la hausse du revenu net d'intérêt découlant de la croissance des volumes du portefeuille de prêts commerciaux résultant principalement de l'acquisition de NCF.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 19,3 millions \$, ou 12 %, pour s'établir à 177,0 millions \$ au troisième trimestre 2018, comparativement à 157,7 millions \$ au troisième trimestre 2017. L'augmentation découle de la solide croissance des volumes du portefeuille de prêts commerciaux résultant principalement de l'acquisition de NCF, ainsi que des marges plus élevées sur ces prêts. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,77 % au troisième trimestre 2018, une hausse de 14 points de base par rapport à la marge du troisième trimestre 2017 imputable principalement à la proportion plus importante de prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé, ainsi qu'aux hausses récentes du taux préférentiel, contrebalancées en partie par le niveau plus important des liquidités à plus faible rendement.

Les **autres revenus** ont diminué de 6,6 millions \$ pour s'établir à 83,7 millions \$ au troisième trimestre 2018, par rapport aux autres revenus de 90,3 millions \$ au troisième trimestre 2017. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont diminué de 2,2 millions \$ par rapport au troisième trimestre 2017, sous l'effet surtout de la baisse des frais de transaction et des frais de service alors que les clients continuent de modifier leur comportement bancaire, et en raison de la simplification des produits. Les revenus tirés des activités de courtage ont diminué de 2,1 millions \$ comparativement au troisième trimestre 2017, en raison surtout du ralentissement des activités. Les revenus d'assurance ont également diminué de 0,7 million \$ comparativement au troisième trimestre 2017, en raison principalement des primes moins élevées et de la hausse des réclamations.

### Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au troisième trimestre 2018, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,5 million \$, par rapport à 0,8 million \$ au troisième trimestre 2017. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

### Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances du troisième trimestre 2018 ont totalisé 4,9 millions \$, comparativement aux provisions de 6,4 millions \$ au troisième trimestre 2017. Au cours du trimestre, la Banque a continué à tirer parti de la conjoncture économique toujours favorable, ainsi que de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

### Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 187,2 millions \$ au troisième trimestre 2018, une hausse de 18,9 millions \$ par rapport à ceux du troisième trimestre 2017. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 12 % pour s'établir à 181,6 millions \$ au troisième trimestre 2018, par rapport à 162,7 millions \$ au troisième trimestre 2017, en raison principalement de l'acquisition de NCF, de l'augmentation régulière des salaires et de la hausse des autres frais autres que d'intérêt.

Les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 3,9 millions \$, ou 4 %, au troisième trimestre 2018 par rapport à ceux du troisième trimestre 2017, pour s'établir à 93,0 millions \$, en raison surtout de l'augmentation régulière des salaires annuels et de l'ajout d'employés de NCF.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 3,7 millions \$, ou 8 %, au troisième trimestre 2018 par rapport à ceux du troisième trimestre 2017, pour s'établir à 48,8 millions \$, du fait principalement de la hausse des frais de technologie liés aux frais engagés pour exploiter en simultané les plateformes bancaires centrales, ainsi qu'aux activités continues visant à améliorer les niveaux de service et la sécurité des TI.

Les **autres frais autres que d'intérêt** se sont élevés à 43,2 millions \$ au troisième trimestre 2018, une hausse de 14,4 millions \$ ou 50 % par rapport à ceux du troisième trimestre 2017. Cette hausse s'explique principalement par l'acquisition récente de l'entreprise NCF, y compris l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, ainsi que par la hausse des frais de services consultatifs à l'appui de notre plan. En outre, la Banque a encouru des charges réglementaires additionnelles, y compris l'augmentation des frais d'assurance-dépôts, et d'autres coûts liés à divers projets de conformité, tels que la conversion à IFRS 9, les mises à jour du processus de lutte contre le blanchiment d'argent, les mises à jour du plan de continuité des activités ainsi que des coûts liés à l'examen des portefeuilles de prêts hypothécaires de la Banque. Au cours du trimestre, nous avons également enregistré une radiation d'un montant de 1,5 million \$ découlant de l'annulation de l'assurance à l'égard du portefeuille de prêts hypothécaires. Les coûts récurrents devraient demeurer similaires au cours des prochains trimestres.

Les **charges de restructuration** ont totalisé 2,2 millions \$ au troisième trimestre 2018 et comprenaient principalement les provisions liées à la résiliation de contrats de location compte tenu de la réorganisation des activités de détail.

Aucuns **frais liés aux regroupements d'entreprises** n'ont été engagés au troisième trimestre 2018, l'intégration des activités de CIT Canada ayant été en grande partie achevée au deuxième trimestre 2018.

### Ratio d'efficacité ajusté

Au troisième trimestre 2018, le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 69,7 %, par rapport à 65,6 % au troisième trimestre 2017. Le levier d'exploitation ajusté a été négatif d'un exercice à l'autre, en raison principalement des autres frais autres que d'intérêt qui ont augmenté plus rapidement que les revenus. Comme il a été mentionné précédemment, nous prévoyons que, au cours des prochains trimestres, ce ratio demeurera plus volatil et plus élevé.

### Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2018, la charge d'impôt a été de 13,1 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 19,2 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des établissements à l'étranger. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2017, la charge d'impôt s'est élevée à 17,7 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 24,4 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle des mêmes éléments que ceux mentionnés précédemment. Le taux d'imposition moins élevé pour le troisième trimestre 2018, comparativement à celui du troisième trimestre 2017, résulte principalement du revenu national proportionnellement inférieur.

## NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2018 COMPARATIVEMENT AUX NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2017

Le résultat net s'est établi à 173,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,97 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, par rapport à 147,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,97 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. Le résultat net ajusté a été de 187,2 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, en hausse de 14 % par rapport à 164,3 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 4,30 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, en baisse de 4 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 4,46 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. La diminution du résultat par action par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2017 tient compte de l'émission d'actions ordinaires effectuée au début de l'année.

## Revenu total

Le revenu total a augmenté de 59,1 millions \$, ou 8 %, pour s'établir à 787,6 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, en comparaison de 728,4 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, du fait principalement de la hausse du revenu net d'intérêt découlant de la solide croissance des volumes du portefeuille de prêts commerciaux attribuable en partie à l'acquisition de NCF.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 70,9 millions \$, ou 15 %, pour s'établir à 532,8 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, comparativement au revenu net d'intérêt de 461,9 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. L'augmentation découle principalement de la solide croissance des volumes des portefeuilles de prêts commerciaux, tant en interne qu'en raison de l'acquisition de NCF, ainsi que des marges plus élevées sur ces prêts. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,78 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, une hausse de 13 points de base par rapport à la marge pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 imputable essentiellement à la proportion plus importante de prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé, contrebalancé en partie par le niveau plus important des liquidités à plus faible rendement.

Les **autres revenus** ont diminué de 11,8 millions \$, pour s'établir à 254,8 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, comparativement à 266,6 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. Les revenus tirés des activités de courtage ont diminué de 7,2 millions \$ comparativement aux neuf mois clos le 31 juillet 2017, en raison surtout du ralentissement des activités. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont également diminué de 2,7 millions \$ du fait principalement de la baisse des profits nets sur les valeurs mobilières par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2017. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont diminué de 3,3 millions \$ par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2017, sous l'effet surtout de la baisse des frais de transaction et des frais de service alors que les clients continuent de modifier leur comportement bancaire, et en raison de la simplification des produits. Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par le profit net de 5,3 millions \$ tiré de la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles de 380 millions \$ au cours du deuxième trimestre 2018.

## Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis a totalisé 1,8 million \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, comparativement à 2,7 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

## Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 26,4 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018 par rapport à 25,5 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. La légère augmentation reflète l'évolution de la composition et de la croissance globale du portefeuille de prêts. Les pertes pour les deux périodes tiennent également compte de l'incidence favorable des examens des modèles de provisions cumulatives. Néanmoins, le niveau toujours bas de pertes sur créances témoigne de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

## Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 35,4 millions \$ pour s'établir à 540,3 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, comparativement à 505,0 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 37,5 millions \$, ou 8 %, pour s'établir à 523,7 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, par rapport à 486,2 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. Cette hausse s'explique essentiellement par l'acquisition récente de l'entreprise NCF, y compris l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, ainsi que par la hausse des frais de services consultatifs à l'appui de notre plan. En outre, la Banque a encouru des charges réglementaires additionnelles, y compris l'augmentation des frais d'assurance-dépôts, et d'autres coûts liés à divers projets de conformité, tels que la conversion à IFRS 9, les mises à jour du processus de lutte contre le blanchiment d'argent, les mises à jour du plan de continuité des activités ainsi que des coûts liés à l'examen des portefeuilles de prêts hypothécaires de la Banque.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 11,4 millions \$, ou 4 %, par rapport à ceux des neuf mois clos le 31 juillet 2017, pour s'établir à 278,2 millions \$, en raison surtout de l'augmentation régulière des salaires annuels et de l'ajout d'employés de NCF.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 7,1 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018 par rapport à ceux des neuf mois clos le 31 juillet 2017, pour s'établir à 144,0 millions \$, du fait principalement de la hausse des frais de technologie liés aux plateformes bancaires centrales ainsi que des activités en cours visant l'amélioration des niveaux de service et de la sécurité des TI.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont augmenté de 27,6 millions \$, pour s'établir à 110,8 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, comparativement aux neuf mois clos le 31 juillet 2017. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, par l'augmentation des charges réglementaires, y compris l'augmentation des frais d'assurance-dépôts, par la radiation d'un montant de 1,5 million \$ découlant de l'annulation de l'assurance à l'égard du portefeuille de prêts hypothécaires encourue au troisième trimestre 2018 ainsi que par la hausse des frais de services consultatifs, comme mentionné précédemment.

Les **charges de restructuration** ont totalisé 4,9 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018 et, comme mentionné précédemment, comprenaient principalement les indemnités de départ, les provisions liées à la résiliation de contrats de location et les coûts liés à la communication compte tenu de la réorganisation des activités de détail.

Les **frais liés aux regroupements d'entreprises** se sont établis à 2,4 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018 et comprenaient surtout les frais de technologie engagés aux fins de l'intégration des activités de CIT Canada.

#### *Ratio d'efficacité ajusté*

Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 66,5 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, comparativement à 66,7 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, surtout en raison de la croissance des revenus.

#### **Impôts sur le résultat**

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, la charge d'impôt s'est élevée à 45,2 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 20,6 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des établissements à l'étranger. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, la charge d'impôt s'est élevée à 47,4 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 24,3 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découlait principalement des facteurs susmentionnés. Le taux d'imposition inférieur pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, comparativement à celui de la période correspondante de 2017, résultait principalement du revenu national proportionnellement inférieur.

Le 22 décembre 2017, le gouvernement américain a adopté une nouvelle législation fiscale exhaustive, qui a apporté des modifications importantes au code fiscal américain. Au cours du premier trimestre 2018, la réduction du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis adoptée a donné lieu à une baisse de 0,5 million \$ de l'actif d'impôt différé net de la Banque aux États-Unis et à l'imputation d'une charge équivalente à l'état du résultat. Depuis le début de 2018, cette charge est graduellement annulée par l'incidence positive sur le résultat de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis.

À la lumière du budget fédéral canadien de 2018 et des propositions législatives publiées en juillet 2018, nous prévoyons que les nouvelles mesures auront une incidence sur le revenu futur tiré des transactions d'assurance à l'étranger à compter de l'exercice 2019. Par conséquent, la charge d'impôt de la Banque pourrait augmenter d'environ 4,0 millions \$ par année, comme il a été annoncé au deuxième trimestre 2018.

#### **TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2018 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2018**

Le résultat net s'est établi à 54,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,23 \$, pour le troisième trimestre 2018, comparativement à un résultat net de 59,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$ au deuxième trimestre 2018. Le résultat net ajusté s'est établi à 59,4 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,34 \$, pour le troisième trimestre 2018, par rapport à un résultat net ajusté de 64,6 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,47 \$, pour le deuxième trimestre 2018. Les résultats comme présentés et ajustés pour le deuxième trimestre 2018 tenaient compte d'un profit net de 5,3 millions \$ (4,6 millions \$ après impôts) ou 0,11 \$ par action tiré de la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles.

Le revenu total a augmenté de 0,8 million \$ pour s'établir à 260,7 millions \$ au troisième trimestre 2018, comparativement à un revenu total de 259,9 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a diminué de 0,1 million \$ séquentiellement, pour s'établir à 177,0 millions \$, essentiellement en raison du niveau plus élevé de liquidités, contrebalancé en partie par l'incidence positive du fait que le troisième trimestre comptait trois jours de plus, ainsi que de l'augmentation saisonnière des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts hypothécaires résidentiels. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,77 % au troisième trimestre 2018, une diminution de 5 points de base par rapport à celle de 1,82 % au deuxième trimestre 2018, en raison surtout du niveau plus élevé de liquidités par rapport au trimestre précédent.

Les autres revenus ont augmenté de 0,9 million \$ pour s'établir à 83,7 millions \$ au troisième trimestre 2018, en comparaison de 82,8 millions \$ pour le trimestre précédent. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont augmenté de 3,9 millions \$, du fait principalement de l'amélioration du rendement des activités de trésorerie. Les revenus tirés des activités de courtage ont aussi augmenté de 1,9 million \$ en raison surtout de l'accroissement des activités liées aux titres à revenu fixe. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont également contribué et augmenté de 1,7 million \$, sous l'effet surtout de la hausse des commissions sur prêts attribuable à l'intensification de l'activité de souscription dans les portefeuilles commerciaux. Au deuxième trimestre 2018, les autres revenus tenaient compte d'un profit net de 5,3 millions \$ tiré de la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,5 million \$ au troisième trimestre 2018, un niveau essentiellement inchangé par rapport à celui du deuxième trimestre 2018. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

Les provisions pour pertes sur créances du troisième trimestre 2018 ont totalisé 4,9 millions \$, une baisse de 4,6 millions \$ comparativement à 9,5 millions \$ au deuxième trimestre 2018. Au cours du trimestre, la Banque a continué à tirer parti de la conjoncture économique toujours favorable, ainsi que de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 11,7 millions \$ pour s'établir à 187,2 millions \$ au troisième trimestre 2018 par rapport à 175,6 millions \$ au deuxième trimestre 2018. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 12,6 millions \$ pour s'établir à 181,6 millions \$ au cours du trimestre considéré, comparativement à 169,1 millions \$ au deuxième trimestre 2018. Cette augmentation, tel que mentionné précédemment, s'explique essentiellement par l'augmentation des charges réglementaires, y compris l'augmentation des frais d'assurance-dépôts et d'autres coûts liés à divers projets de conformité, ainsi que par la radiation d'un montant de 1,5 million \$ découlant de l'annulation de l'assurance à l'égard du portefeuille de prêts hypothécaires. L'augmentation des

salaires compte tenu des trois jours de plus que comptait le troisième trimestre a également contribué à l'augmentation des frais autres que d'intérêt ce trimestre.

## SITUATION FINANCIÈRE

### BILAN RÉSUMÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Au 31 juillet 2018	Au 31 octobre 2017	Au 31 juillet 2017
<b>Actif</b>			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	543 019 \$	327 362 \$	260 280 \$
Valeurs mobilières	6 054 557	5 586 014	5 969 125
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3 572 495	3 107 841	3 291 871
Prêts et acceptations, montant net	35 304 914	36 596 971	34 817 852
Autres actifs	1 155 714	1 064 470	872 780
	<b>46 630 699 \$</b>	<b>46 682 658 \$</b>	<b>45 211 908 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>			
Dépôts	29 084 535 \$	28 930 360 \$	28 232 129 \$
Autres passifs	6 898 835	6 842 540	6 515 109
Dette liée aux activités de titrisation	7 814 589	8 230 921	7 863 984
Dette subordonnée	348 677	348 427	548 842
Capitaux propres	2 484 063	2 330 410	2 051 844
	<b>46 630 699 \$</b>	<b>46 682 658 \$</b>	<b>45 211 908 \$</b>

Au 31 juillet 2018, l'actif total s'élevait à 46,6 milliards \$, une diminution de 0,1 milliard \$ par rapport à l'actif total de 46,7 milliards \$ au 31 octobre 2017. Cette diminution reflète principalement la baisse de 1,3 milliard \$ des prêts, en partie contrebalancée par la hausse de 1,1 milliard \$ des liquidités ainsi que l'augmentation de 91,2 millions \$ des autres actifs, comme il est mentionné ci-après. Au 30 avril 2018, l'actif total s'élevait à 47,6 milliards \$.

### LIQUIDITÉS

Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 juillet 2018, ces actifs totalisaient 10,2 milliards \$, une hausse de 1,1 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2017. De façon générale, nous continuons de gérer avec prudence le niveau de liquidités tandis que nous poursuivons nos diverses initiatives. La Banque dispose de sources de financement bien diversifiées, et le niveau actuel des liquidités est suffisant pour respecter les obligations de celle-ci, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

### PRÊTS

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, s'établissaient à 35,3 milliards \$ au 31 juillet 2018, une diminution de 1,3 milliard \$ depuis le 31 octobre 2017. Cette diminution est survenue surtout au cours du dernier trimestre alors que nous optimisons la composition de notre portefeuille afin que la Banque soit en meilleure position pour générer une croissance rentable, comme les éléments décrits ci-après l'expliquent plus clairement.

Les prêts personnels s'établissaient à 5,5 milliards \$, une baisse de 493,8 millions \$ depuis le 31 octobre 2017, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant le comportement des consommateurs qui accélèrent le remboursement à la suite de la solide performance des marchés des capitaux.

Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 17,5 milliards \$ au 31 juillet 2018, une baisse de 1,0 milliard \$ depuis le 31 octobre 2017. Cette baisse reflète une diminution graduelle de la souscription, étant donné que nous nous concentrons sur les prêts commerciaux à rendement plus élevé afin d'optimiser l'allocation entre nos produits. La décision des Services aux particuliers de n'émettre des prêts hypothécaires résidentiels que par l'intermédiaire du réseau de succursales et non par l'entremise du réseau de courtiers hypothécaires depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017 au Québec a elle aussi contribué à la baisse des volumes. En outre, comme attendu, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la croissance a été ralentie par la nouvelle règle B-20 du Bureau du surintendant des institutions financières Canada sur la souscription des prêts hypothécaires et par les conditions difficiles qui se sont ensuivies sur le marché des prêts hypothécaires de premier ordre. La diminution a été contrebalancée en partie par l'acquisition des prêts hypothécaires consentis par des tiers dans le cadre de notre programme mis en œuvre en 2016 pour optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH).

Les prêts commerciaux totalisaient 12,3 milliards \$ au 31 juillet 2018, une augmentation de 1 % depuis le 31 octobre 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à la solide croissance des prêts de financement de stocks découlant de l'acquisition

récente des activités de NCF, ainsi que du financement de l'immobilier, contrebalancé en partie par la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles de 380 millions \$ au cours du deuxième trimestre 2018.

## AUTRES ACTIFS

Les autres actifs ont augmenté de 91,2 millions \$ au 31 juillet 2018 par rapport à ceux au 31 octobre 2017, compte tenu surtout de l'augmentation des dépôts de réserve en trésorerie relatifs aux activités de titrisation, comme il est précisé ci-après, ainsi que des ajouts aux immobilisations incorporelles comme nous avons terminé le déploiement du système de financement et de crédit-bail de LBC Capital et que le développement de notre nouveau système bancaire central et le projet d'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit a continué de progresser. Des acquisitions d'immobilisations corporelles pour notre nouveau bureau corporatif de Montréal ont également contribué à l'augmentation.

## PASSIF

Les dépôts ont augmenté de 0,2 milliard \$ par rapport aux dépôts au 31 octobre 2017, pour s'établir à 29,1 milliards \$ au 31 juillet 2018. Les dépôts de particuliers totalisaient 21,9 milliards \$ au 31 juillet 2018, soit 0,7 milliard \$ de plus qu'au 31 octobre 2017. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants, contrebalancée en partie par une baisse des dépôts à vue obtenus par l'intermédiaire du réseau de succursales et des courtiers et des conseillers indépendants. Depuis le début de l'exercice, les dépôts de particuliers obtenus par l'intermédiaire du réseau de succursales ont légèrement baissé, soit de 2 %, et ont baissé quelque peu, soit de 1 %, au cours des trois derniers mois. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 544,3 millions \$ depuis le début de l'exercice, pour s'établir à 7,2 milliards \$, essentiellement en raison de l'optimisation de notre financement et compte tenu de la baisse de l'actif total. Les dépôts de particuliers représentaient 75 % du total des dépôts au 31 juillet 2018, par rapport à 73 % au 31 octobre 2017, et ont contribué à notre bonne situation en matière de liquidités.

La dette liée aux activités de titrisation a diminué de 0,4 milliard \$ par rapport à celle au 31 octobre 2017 et s'établissait à 7,8 milliards \$ au 31 juillet 2018. Cette diminution découle surtout des échéances de passifs liés au programme des Obligations hypothécaires du Canada, ainsi que du rachat de certains prêts hypothécaires, dont il est fait mention à la rubrique « Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires » ci-après, et des remboursements normaux. Au cours du trimestre, la Banque a titrisé 135,7 millions \$ de prêts hypothécaires.

## CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 2 484,1 millions \$ au 31 juillet 2018, comparativement à 2 330,4 millions \$ au 31 octobre 2017. L'augmentation découle en partie de l'appel public à l'épargne visant 2 624 300 actions ordinaires réalisé en janvier 2018, pour un produit brut de 143,8 millions \$ (produit net de 139,2 millions \$), contrebalancé en partie par le rachat des actions privilégiées de catégorie A, série 11 en décembre 2017 d'un montant de 100,0 millions \$. Les capitaux propres ont également augmenté du fait de la contribution du résultat net, déduction faite des dividendes déclarés, et de l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions.

La valeur comptable par action ordinaire a augmenté et s'établissait à 53,43 \$ au 31 juillet 2018, comparativement à 51,18 \$ au 31 octobre 2017. En date du 23 août 2018, 41 995 699 actions ordinaires étaient en circulation.

## EXAMEN DES PORTEFEUILLES DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Cette section contient une mise à jour sur les prêts hypothécaires vendus i) aux programmes de titrisation de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL », auparavant désignée le « autre tiers acheteur ») et ii) à un tiers acheteur (le « tiers acheteur »).

Tous les enjeux identifiés en lien avec les prêts hypothécaires vendus à la SCHL et au tiers acheteur sont maintenant résolus, sans incidence pour nos clients.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, nous avons mis en place des processus améliorés de contrôle de la qualité et d'octroi de prêts à l'échelle de la Banque, en plus d'offrir de la formation supplémentaire aux employés. Nous sommes persuadés que ces mesures d'amélioration renforcent considérablement les activités d'octroi et de titrisation de prêts hypothécaires de la Banque.

## PROGRAMMES DE LA SCHL

### Mise à jour

Au troisième trimestre 2018, la Banque a terminé, selon les lignes directrices fournies au trimestre précédent, l'examen annoncé précédemment de l'ensemble des prêts hypothécaires de B2B Banque et des prêts hypothécaires accordés dans les succursales assurés en portefeuille par la SCHL, afin de relever et de racheter les prêts hypothécaires assurés en portefeuille et vendus par inadvertance aux programmes de titrisation de la SCHL. À la suite de l'examen, nous avons relevé et racheté des prêts hypothécaires assurés en portefeuille et vendus par inadvertance aux programmes de titrisation de la SCHL d'un montant de 135 millions \$, comme il est indiqué ci-après.

La Banque ne croit pas que le rachat de ces prêts hypothécaires a une incidence importante sur les activités, les fonds propres, les opérations, les liquidités et le financement de la Banque.

Les programmes de titrisation de la SCHL restent disponibles et la Banque a tirisé des prêts hypothécaires comme d'habitude en 2018.

### Sommaire des événements

Comme il a été annoncé précédemment, au deuxième trimestre 2018, la SCHL a réalisé un audit d'un échantillon des prêts hypothécaires de la Banque assurés en portefeuille. L'audit a révélé des problèmes semblables à ceux relevés au quatrième trimestre 2017, étant donné que certains prêts hypothécaires ont été assurés en portefeuille par inadvertance alors qu'ils ne respectaient pas les critères d'admissibilité de la SCHL en matière d'assurance de portefeuille.

Au troisième trimestre 2018, la Banque a réalisé un examen de l'ensemble des prêts hypothécaires de B2B Banque et des prêts hypothécaires accordés dans les succursales assurés en portefeuille par la SCHL. De plus, un tiers indépendant a émis un rapport à la Banque sur le processus d'examen et les résultats. Par suite de notre examen et compte tenu des conclusions du tiers indépendants, nous avons relevé et racheté des prêts hypothécaires assurés en portefeuille et vendus par inadvertance aux conduits de titrisation de la SCHL d'un montant de 135 millions \$. Le montant de ce rachat correspond au montant d'environ 125 millions \$ à 150 millions \$ que nous avons estimé, tel qu'il a été présenté à la fin du deuxième trimestre 2018. L'assurance de la SCHL fournie à l'égard des prêts hypothécaires assurés en portefeuille par inadvertance mais non-vendus, ainsi que celle fournie à l'égard des prêts hypothécaires assurés en portefeuille par inadvertance et vendus par inadvertance aux programmes de titrisation de la SCHL, a été annulée parallèlement. Après l'achèvement de l'examen et le rachat des prêts hypothécaires par la Banque, la SCHL a consenti à libérer au cours du quatrième trimestre de 2018 le dépôt de réserve en trésorerie de 20 millions \$ versé antérieurement par la Banque.

Nous continuons à travailler avec la SCHL à l'examen et à la mise en place de solides contrôles, en plus de maintenir notre engagement à collaborer aux audits dans le cours normal des activités réalisés par la SCHL de temps à autre. À cet effet, et comme il a été annoncé précédemment, la validation par un tiers indépendant du caractère adéquat et de l'efficacité des nouveaux contrôles mis en place par la Banque à l'égard du respect des conditions d'admissibilité de ses prêts hypothécaires aux fins de titrisation et d'assurance en portefeuille sera fournie à la SCHL avant la fin de l'année.

Comme il a été mentionné précédemment, ces prêts hypothécaires ne constituent pas un problème sur le plan du crédit, étant donné que leur rendement est conforme à celui de l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires de la Banque et qu'ils sont garantis par une sûreté immobilière valide.

Par conséquent, les enjeux identifiés concernant les prêts hypothécaires assurés en portefeuille et vendus par inadvertance aux programmes de titrisation de la SCHL sont désormais résolus.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'examen du portefeuille de prêts hypothécaires de la SCHL.

## EXAMEN DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES DE LA SCHL

En millions de dollars canadiens (non audité)

	Total
Total des prêts hypothécaires vendus <sup>(1)</sup>	5 157 \$
Prêts hypothécaires vendus par inadvertance relevés au 31 janvier 2018 <sup>(2) (3)</sup>	88 \$
Prêts hypothécaires vendus par inadvertance relevés au cours du troisième trimestre 2018 <sup>(2)(4)</sup>	135
Total des prêts hypothécaires vendus par inadvertance relevés	223 \$

(1) Au 30 septembre 2017, comme présenté dans notre rapport annuel 2017, compte non tenu de l'incidence des rachats et des nouvelles titrisations avec la SCHL. Au 31 juillet 2018, les prêts hypothécaires vendus aux conduits de titrisation de la SCHL s'élevaient à 4 711 millions \$. Les variations par rapport aux montants présentés précédemment tiennent compte des nouvelles titrisations, des remboursements nets et des rachats susmentionnés.

(2) Les prêts vendus par inadvertance se rapportent aux prêts hypothécaires aux ratios prêt-valeur faibles qui ne respectaient pas les critères de la SCHL pour la titrisation.

(3) Rachetés au deuxième trimestre 2018.

(4) Rachetés au troisième trimestre 2018.

## PROGRAMME DU TIERS ACHETEUR

### Mise à jour

Au troisième trimestre 2018, comme il a été mentionné antérieurement, la Banque a racheté certains prêts hypothécaires non admissibles accordés dans le réseau de succursales de la Banque d'un montant additionnel de 115 millions \$ comme il est précisé ci-après. Les enjeux identifiés concernant les prêts hypothécaires vendus au tiers acheteur ont été résolus à la fin du deuxième trimestre 2018.

### Résumé des événements

À la fin septembre 2017, le tiers acheteur nous a avisés, à la suite d'un audit réalisé dans le cours normal de ses activités, que certains prêts hypothécaires qui lui avaient été vendus par le passé ne respectaient pas ses critères de documentation et d'admissibilité.

### Prêts hypothécaires accordés par B2B Banque

En ce qui a trait aux prêts hypothécaires accordés par B2B Banque et vendus au tiers acheteur, nous avons effectué l'examen complet de ces prêts en 2017. Par suite de cet examen, la Banque a racheté certains prêts hypothécaires non admissibles au cours du premier trimestre 2018, comme l'indique le tableau ci-après. De plus, la Banque a versé au tiers acheteur un dépôt de réserve en trésorerie relativement à ces prêts hypothécaires, dont un montant de 23 millions \$ a été conservé par le tiers acheteur à titre de rehaussement de crédit pour le programme. Le dépôt de réserve en trésorerie sera remis à la Banque au fil du temps, au fur et à mesure que les prêts hypothécaires accordés par B2B Banque seront amortis. Les enjeux identifiés concernant les prêts hypothécaires accordés par B2B Banque et vendus au tiers acheteur ont donc été résolus à la fin du premier trimestre 2018, comme il a été mentionné précédemment.

### Prêts hypothécaires accordés dans les succursales

Pour ce qui est des prêts hypothécaires accordés dans les succursales et vendus au tiers acheteur, nous avons effectué un examen interne exhaustif d'environ 1 900 prêts hypothécaires au cours du deuxième trimestre 2018. Les prêts hypothécaires qui ne font pas partie de l'échantillon examiné ne feront l'objet d'un examen qu'à la date de leur renouvellement ou ne seront pas examinés du tout. Sur la base de cet examen interne, la Banque avait relevé certains prêts hypothécaires non admissibles d'un montant de 115 millions \$.

Au deuxième trimestre 2018, nous avons conclu une entente avec le tiers acheteur en vertu de laquelle ont été résolus les problèmes relevés à l'égard de certains prêts hypothécaires non admissibles achetés par le tiers acheteur. Comme il a été convenu avec le tiers acheteur, ces prêts d'un montant additionnel de 115 millions \$ ont été rachetés par la Banque au troisième trimestre 2018. Le tiers acheteur a également convenu de continuer à considérer des achats futurs, sous réserve de conditions à convenir au moment de chaque achat, incluant l'audit préalable au financement des prêts hypothécaires visés par l'achat. Dans l'ensemble, nous croyons que cette entente n'aura pas d'incidence importante sur les activités, les fonds propres, les opérations et le financement de la Banque.

En outre, au premier trimestre 2018, la Banque a versé au tiers acheteur un dépôt de réserve en trésorerie additionnel d'un montant de 61 millions \$ relativement à ces prêts hypothécaires. Selon l'entente conclue avec le tiers acheteur, une tranche d'environ 6 millions \$ de ce dépôt de réserve en trésorerie a été remise à la Banque. La tranche résiduelle de ce dépôt de réserve en trésorerie a été conservée par le tiers acheteur à titre de rehaussement de crédit pour le programme. À l'heure actuelle, le dépôt de réserve en trésorerie est remis à la Banque au fil du temps, au fur et à mesure que les prêts hypothécaires accordés dans les succursales sont amortis.

Dans le cadre de notre examen interne et comme mentionné précédemment, nous avons aussi relevé certains prêts hypothécaires de faible ratio prêt-valeur d'un montant de 91 millions \$ qui ont été vendus au tiers acheteur et qui ne respectaient pas les critères d'admissibilité du programme. Ces prêts hypothécaires ont été rachetés par la Banque au premier trimestre 2018.

Par conséquent, les enjeux identifiés concernant les prêts hypothécaires accordés dans les succursales et vendus au tiers acheteur ont été résolus à la fin du deuxième trimestre 2018.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'examen du portefeuille de prêts hypothécaires du tiers acheteur.

## EXAMEN DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES DU TIERS ACHETEUR

En millions de dollars canadiens (non audité)	B2B Banque	Réseau de succursales	Total
Total des prêts hypothécaires vendus <sup>(1)</sup>	655 \$	1 157 \$	1 812 \$
Prêts hypothécaires non admissibles relevés <sup>(2)(4)</sup>	89 \$	— \$	89 \$
Prêts hypothécaires vendus par inadvertance <sup>(3)(4)</sup>	1	90	91
Prêts hypothécaires non admissibles relevés au cours du deuxième trimestre 2018 <sup>(5)</sup>	—	115	115
Total des prêts hypothécaires non admissibles vendus par inadvertance ou relevés et rachetés	90 \$	205 \$	295 \$

(1) Au 30 septembre 2017, comme présenté dans notre rapport annuel 2017, compte non tenu de l'incidence des rachats. Au 31 juillet 2018, les prêts hypothécaires vendus au tiers acheteur par B2B Banque et le réseau de succursales s'élevaient respectivement à 504 millions \$ et 742 millions \$. Les variations par rapport aux montants présentés précédemment tiennent compte des remboursements nets et des rachats susmentionnés.

(2) Prêts hypothécaires ne respectant pas les critères de documentation et non admissibles pour la titrisation.

(3) Les prêts vendus par inadvertance se rapportent aux prêts hypothécaires aux ratios prêt-valeur faibles qui ne respectaient pas les critères du tiers acheteur pour la titrisation.

(4) Rachetés au premier semestre 2018.

(5) Rachetés au troisième trimestre 2018.

## GESTION DU CAPITAL

### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur le dispositif de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Selon les exigences de la ligne directrice intitulée « Normes de fonds propres » (NFP) du BSIF, les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total de nos fonds propres sont établis respectivement à 7,0 %, 8,5 % et 10,5 %, compte tenu de la réserve de

conservation des fonds propres. Voir la rubrique « Gestion du capital » à la page 42 de notre rapport annuel 2017 pour des renseignements additionnels sur nos fonds propres réglementaires.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres s'établissaient respectivement à 8,8 %, 10,0 % et 12,1 % au 31 juillet 2018. Ces ratios dépassaient l'ensemble des exigences actuelles.

#### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES <sup>(1)</sup>

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 juillet 2018	Au 31 octobre 2017	Au 31 juillet 2017
<b>Fonds propres réglementaires</b>			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 812 182 \$	1 612 299 \$	1 505 149 \$
Fonds propres de catégorie 1	2 056 220 \$	1 953 899 \$	1 846 749 \$
Total des fonds propres	2 479 434 \$	2 364 589 \$	2 459 507 \$
<b>Total de l'actif pondéré en fonction des risques <sup>(2)</sup></b>	<b>20 570 668 \$</b>	<b>20 426 719 \$</b>	<b>18 972 055 \$</b>
<b>Ratios des fonds propres réglementaires</b>			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	8,8 %	7,9 %	7,9 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	10,0 %	9,6 %	9,7 %
Ratio total des fonds propres	12,1 %	11,6 %	13,0 %

(1) Les montants et les ratios sont présentés selon la base « tout compris ».

(2) Calculé au moyen de la méthode standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires était de 8,8 % au 31 juillet 2018 par rapport à un ratio de 7,9 % au 31 octobre 2017 et de 7,9 % au 31 juillet 2017. Le placement d'actions ordinaires réalisé en janvier 2018 pour un produit net de 139,2 millions \$ a contribué à l'amélioration des ratios de fonds propres depuis le début de l'exercice. Puisque la Banque évolue dans un environnement économique changeant, nous avons remplacé les actions privilégiées rachetées le 15 décembre 2017 par des actions ordinaires. Ceci a renforcé les fonds propres de la Banque et a permis une plus grande flexibilité pour stimuler la croissance interne et pour continuer d'investir dans la mise en œuvre de notre système bancaire central, le développement de nos solutions numériques et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit. Au cours des six derniers mois, de façon graduelle, nous avons également géré rigoureusement l'accroissement de l'actif de manière à réaliser un équilibre entre la maximisation de la rentabilité de la composition des produits et les expositions pondérées en fonction des risques en vue de maintenir des ratios de fonds propres robustes. Ces mesures n'ont été contrebalancées qu'en partie par les déductions additionnelles des fonds propres à l'égard des immobilisations incorporelles liées à des projets en cours.

#### Nouveautés en matière de fonds propres réglementaires

##### *Révisions de l'approche standard pour le risque de crédit*

Nous avons recours à l'approche standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel. À l'heure actuelle, nos exigences en matière de fonds propres en fonction de l'exposition au risque de crédit selon l'approche standard ne sont pas établies sur la même base que celles des institutions financières canadiennes de plus grande taille qui utilisent essentiellement l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit qui est plus favorable.

Le 7 décembre 2017, le CBCB a publié un document intitulé « Finalisation des réformes réglementaires d'après-crise de Bâle III ». Ce document constitue la finalisation du dispositif de Bâle III par le CBCB et la suite des documents consultatifs du CBCB publiés en 2014 et en 2015. Il complète la phase initiale des réformes de Bâle III réalisées antérieurement par le comité. Un des objectifs principaux des révisions intégrées dans le dispositif est de réduire la variabilité excessive des actifs pondérés en fonction des risques et d'améliorer la comparabilité des ratios de fonds propres des banques. Le nouveau dispositif révisé l'approche standard et améliore le niveau de détails et la sensibilité au risque en modifiant la pondération en fonction des risques associée aux diverses catégories d'actifs. Les révisions comprennent des modifications à l'approche fondée sur les notations internes avancée, en imposant notamment des limites à l'égard de certaines données utilisées pour calculer les exigences de fonds propres et en introduisant un nouveau seuil de sensibilité au risque fondé sur les approches standard de Bâle III révisées par le comité, ainsi que des méthodes utilisées pour calculer les fonds propres réglementaires à détenir à l'égard de l'exposition au risque opérationnel. À l'heure actuelle, la direction évalue l'incidence potentielle de l'adoption de ce nouveau dispositif, qui demeure assujettie à la publication par le BSIF de sa ligne directrice connexe.

La mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit demeure une de nos initiatives principales qui devrait renforcer notre gestion du risque de crédit, optimiser les fonds propres réglementaires et uniformiser les règles du jeu en matière de souscription de crédit. À ce titre, nous avons l'intention de faire la transition à l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit à la fin de 2020, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

### Révisions concernant les exigences de communication financière au titre du troisième pilier

Le cadre de communication financière au titre du troisième pilier vise à renforcer la rigueur du marché en imposant des exigences réglementaires de communication financière. En mars 2017, le CBCB a publié les « Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – dispositif consolidé et renforcé », qui représente la deuxième phase de l'examen du cadre de communication financière au titre du troisième pilier par le CBCB et s'appuie sur la première phase de révisions publiée en janvier 2015. En février 2018, le CBCB a publié le document consultatif « Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – dispositif actualisé », qui expose les propositions pour la troisième phase de l'examen du cadre de communication financière au titre du troisième pilier. Conjointement avec la première phase et la deuxième phase des exigences révisées en matière de communication financière au titre du troisième pilier, les exigences de communication financière proposées constitueraient le cadre unique du troisième pilier. À l'heure actuelle, nous examinons le cadre définitif de mars 2017 et le cadre proposé de février 2018 et attendons les lignes directrices connexes du BSIF.

### Régime de « recapitalisation interne » des banques canadiennes

Un certain nombre de territoires mettent en œuvre des régimes de recapitalisation interne pour limiter l'exposition des contribuables aux pertes d'une institution en défaillance et pour faire en sorte que les actionnaires et les créanciers de l'institution demeurent responsables d'essuyer ces pertes. Le 22 juin 2016, des mesures législatives sont entrées en vigueur, modifiant certaines lois fédérales qui régissent les banques de manière à créer un régime de « recapitalisation interne » destiné aux six banques d'importance systémique intérieure (BISi) au Canada. Le 18 avril 2018, le ministère des Finances a publié des règlements relatifs à la recapitalisation interne au titre de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts* du Canada (la Loi sur la SADC) et de la *Loi sur les banques*. au titre de ces règlements, lorsque le BSIF détermine que la viabilité d'une banque est compromise, le Gouverneur général peut, sur recommandation du ministre des Finances indiquant que cela servira l'intérêt public, ordonner à la SADC d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de la totalité ou d'une partie de certaines actions et de certains passifs de la banque. Les règlements entreront en vigueur le 23 septembre 2018. La Banque n'ayant pas été désignée à titre de BISi, elle n'est pas visée par ces changements, qui ne devraient avoir aucune incidence sur elle.

### Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity [TLAC])

Le 18 avril 2018, le BSIF a publié sa ligne directrice définitive sur la TLAC, laquelle s'applique aux BISi canadiennes dans le cadre du régime de capitalisation interne du gouvernement fédéral. La ligne directrice est conforme à la norme sur la TLAC publiée le 9 novembre 2015 par le Conseil de stabilité financière à l'intention des institutions désignées à titre de banques d'importance systémique mondiale (BISm), bien qu'elle soit adaptée au contexte canadien. Les normes visent à faire en sorte qu'une banque d'importance systémique ait une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation advenant sa défaillance. La TLAC est définie comme la somme des fonds propres de catégorie 1, des fonds propres de catégorie 2 et des autres instruments TLAC (tels que les billets non garantis), lesquels peuvent être convertis en tout ou en partie en actions ordinaires au titre de la Loi sur la SADC et satisfont tous les critères d'admissibilité énoncés dans la ligne directrice. Les BISi devront se conformer aux exigences de communication à compter du premier trimestre 2019 et aux autres exigences relatives à la norme sur la TLAC d'ici le 1<sup>er</sup> novembre 2021. La Banque n'ayant pas été désignée à titre de BISi, elle n'est pas visée par les exigences relatives à la TLAC, qui ne devraient avoir aucune incidence sur elle.

## RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôt fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 4,4 % au 31 juillet 2018 et dépassait les exigences actuelles.

### RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 juillet 2018	Au 31 octobre 2017	Au 31 juillet 2017
Fonds propres de catégorie 1	2 056 220 \$	1 953 899 \$	1 846 749 \$
Total des expositions	46 865 874 \$	46 673 239 \$	45 334 399 \$
Ratio de levier selon Bâle III	4,4 %	4,2 %	4,1 %

## DIVIDENDES

Le 14 août 2018, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 septembre 2018.

Le 4 septembre 2018, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende trimestriel de 0,64 \$ par action ordinaire payable le 1<sup>er</sup> novembre 2018 aux actionnaires inscrits en date du 1<sup>er</sup> octobre 2018. Ce dividende trimestriel est en hausse de 3 % par rapport au dividende déclaré il y a un an. Le conseil d'administration a également déterminé que les actions attribuées au titre de notre régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions le seront sous forme d'actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

## DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les		
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 octobre 2017	31 octobre 2016	31 octobre 2015
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,64 \$	0,63 \$	0,62 \$	2,46 \$	2,36 \$	2,20 \$
Ratio du dividende versé	51,8 %	47,0 %	41,8 %	45,7 %	53,1 %	68,6 %
Ratio du dividende versé ajusté <sup>(1)</sup>	47,7 %	42,8 %	38,0 %	40,5 %	42,4 %	39,2 %

(1) Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

## GESTION DES RISQUES

Du fait de la nature de nos activités, nous sommes exposés à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 47 de notre rapport annuel 2017.

### RISQUE DE CRÉDIT

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts.

#### PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Personnels	4 394 \$	5 697 \$	4 524 \$	17 061 \$	20 972 \$
Hypothécaires résidentiels	1 102	(201)	40	2 485	2 239
Commerciaux <sup>(1)</sup>	(596)	4 004	1 836	6 854	2 289
	4 900 \$	9 500 \$	6 400 \$	26 400 \$	25 500 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,05 %	0,11 %	0,07 %	0,10 %	0,10 %

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 4,9 millions \$ au troisième trimestre 2018, en baisse de 1,5 million \$ par rapport aux provisions du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 4,6 millions \$ séquentiellement. Les pertes sur prêts pour le troisième trimestre 2018 reflètent la solide qualité globale des portefeuilles de prêts de la Banque et tiennent compte de l'incidence favorable des mises à jour des paramètres des modèles de risque s'élevant à 0,6 million \$. Au cours du troisième trimestre 2017, dans le cadre du projet en cours de la Banque visant la mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit, l'examen des modèles de provisions cumulatives avait donné lieu à la reprise de provisions pour pertes sur créances d'environ 3,0 millions \$. De plus, au troisième trimestre 2017, la réalisation et l'achèvement de certains projets d'aménagement immobilier et l'amélioration des indicateurs économiques en Alberta avaient entraîné la reprise de provisions cumulatives d'environ 2,0 millions \$.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 0,9 million \$, pour s'établir à 26,4 millions \$, comparativement à 25,5 millions \$ pour la période correspondante de 2017. Cette augmentation résulte principalement de l'ajustement susmentionné des pertes sur prêts comptabilisées en 2017. Au deuxième trimestre 2018, les pertes sur prêts tenaient compte de l'incidence favorable de la réduction des provisions cumulatives découlant de la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles, ainsi que des mises à jour des paramètres des modèles de risque représentant 2,8 millions \$.

À 5 points de base, par rapport aux prêts et acceptations moyens, le niveau actuel des provisions pour le troisième trimestre 2018 continue de refléter la bonne qualité sous-jacente du crédit de nos portefeuilles de prêts et les conditions de crédit très favorables sur tous nos marchés.

#### Prêts personnels

Les pertes sur prêts personnels sont demeurées relativement stables comparativement au troisième trimestre 2017, pour s'établir à 4,4 millions \$ au troisième trimestre 2018. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts personnels ont diminué de 1,3 million \$, du fait principalement des pertes moins élevées liées au portefeuille de prêts à l'investissement, en partie en raison de la baisse des volumes. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, les pertes sur prêts personnels ont diminué de 3,9 millions \$ d'un exercice à l'autre, en raison surtout des charges moins élevées liées au portefeuille de prêts à l'investissement.

### Prêts hypothécaires résidentiels

Au troisième trimestre 2018, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels se sont établies à 1,1 million \$, reflétant une hausse séquentielle de 1,3 million \$ et une augmentation de 1,1 million \$ par rapport au troisième trimestre 2017. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 0,2 million \$ d'un exercice à l'autre. Les pertes sur prêts du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de la Banque restent à leurs niveaux les plus bas jusqu'à maintenant alors que le portefeuille continue de profiter des conditions de crédit favorables et du niveau de souscription de crédit élevé de la Banque.

### Prêts commerciaux

Les pertes sur prêts commerciaux se sont établies à un montant négatif de 0,6 million \$ au troisième trimestre 2018 par rapport aux pertes sur prêts commerciaux de 1,8 million \$ au troisième trimestre 2017. La baisse reflète essentiellement la qualité globale du portefeuille ainsi que l'amélioration des actifs sous-jacents. Sur une base séquentielle, les pertes sur créances subies par ce portefeuille ont diminué de 4,6 millions \$ compte tenu de pertes plus élevées sur certains comptes comptabilisées au deuxième trimestre. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, les pertes sur prêts commerciaux ont augmenté de 4,6 millions \$ d'un exercice à l'autre, surtout du fait de l'acquisition de NCF et compte tenu du fait que les pertes de 2017 incluaient des améliorations pour certains comptes. Les pertes sur prêts des portefeuilles commerciaux ont tendance à fluctuer davantage étant donné que celles-ci peuvent être liées, en partie, à de plus grandes positions isolées.

## PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 juillet 2018	Au 31 octobre 2017	Au 31 juillet 2017
<b>Prêts douteux bruts</b>			
Personnels	19 700 \$	20 874 \$	21 470 \$
Hypothécaires résidentiels	34 678	30 326	28 085
Commerciaux <sup>(1)</sup>	104 536	100 691	68 944
	<b>158 914</b>	<b>151 891</b>	<b>118 499</b>
<b>Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux</b>			
Provisions cumulatives individuelles	(15 725)	(24 801)	(19 146)
Provisions cumulatives collectives	(12 642)	(17 828)	(17 569)
	<b>(28 367)</b>	<b>(42 629)</b>	<b>(36 715)</b>
<b>Prêts douteux nets</b>	<b>130 547 \$</b>	<b>109 262 \$</b>	<b>81 784 \$</b>
<b>Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations</b>			
Montant brut	0,45 %	0,41 %	0,34 %
Montant net	0,37 %	0,30 %	0,23 %
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	(58 537) \$	(56 557) \$	(62 023) \$

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les prêts douteux bruts s'établissaient à 158,9 millions \$ au 31 juillet 2018, ce qui représente une hausse de 7,0 millions \$, ou 5 %, par rapport aux prêts douteux bruts au 31 octobre 2017. Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles sur les prêts commerciaux ont diminué de 9,1 millions \$ pour s'établir à 15,7 millions \$, ce qui s'explique surtout par le règlement d'un nombre limité de comptes depuis le début de l'exercice, tandis que l'évolution récente a été favorable. Au cours de la même période, les provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts douteux, essentiellement sur les prêts personnels, ont également diminué de 5,2 millions \$. Les provisions cumulatives collectives pour pertes sur autres prêts s'établissaient à 58,5 millions \$ au 31 juillet 2018, ce qui représente une hausse de 2,0 millions \$ par rapport aux provisions cumulatives collectives pour pertes sur autres prêts au 31 octobre 2017, essentiellement sur les prêts personnels. En dépit du niveau réduit de provisions cumulatives, la Banque demeure confortablement provisionnée alors que, dans l'ensemble, les conditions de crédit continuent de soutenir fortement les activités de prêt. De plus, le portefeuille de prêts de la Banque est assorti de garanties adéquates, ce qui réduit les expositions potentielles.

## RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que nous ne soyons pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter nos obligations financières. Les obligations financières comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, de même que les engagements au titre de prêts, les placements et le nantissement. Le niveau de liquidités et de financement continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de notre stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites de notre profil de risque.

La direction effectue un suivi quotidien de ses liquidités et s'assure que les indicateurs de liquidité respectent les limites établies. Elle accorde une attention particulière aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'à la disponibilité et à la demande de fonds au moment de la planification du financement. Une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles est maintenue et constitue notre réserve de liquidités. Cette réserve ne tient pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités en cas

d'urgence de la banque centrale. Les besoins sont déterminés en fonction de scénarios évaluant les actifs liquides nécessaires pour couvrir des taux prédéterminés de retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers au cours de périodes précises.

La direction maintient un volume stable de dépôts de base en provenance de notre clientèle de particuliers, commerciale et de courtiers, de même que des sources de financement de gros diversifiées. Les limites relatives aux sources de financement font l'objet d'une surveillance par le comité exécutif et le conseil d'administration. Les stratégies de financement comprennent aussi la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres d'emprunt sur les marchés des capitaux.

Un plan de contingence en matière de liquidités est préparé et examiné régulièrement. Il guide les mesures que nous prenons pour réagir aux crises de liquidité.

La Banque tire parti de sources de dépôts bien diversifiées, y compris des dépôts de particuliers obtenus par l'intermédiaire de notre réseau de succursales et des conseillers et courtiers indépendants. Nous nous appuyons également sur un programme de financement institutionnel bien établi. Ces sources contribuent à la diversification, au renforcement et à la stabilité des liquidités. De plus, compte tenu des conditions du marché actuelles, nous continuons de gérer avec prudence le niveau de nos liquidités et de maintenir un niveau important de liquidités pour respecter nos obligations actuelles et soutenir nos principales initiatives stratégiques.

### Exigences réglementaires en matière de liquidité

Nous gérons également les liquidités de la Banque conformément aux mesures de liquidité réglementaires de la ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée « Normes de liquidité » (LAR), du BSIF. Ces mesures réglementaires comprennent le ratio de liquidité à court terme (LCR) qui prend appui sur le dispositif international de Bâle III relatif à la liquidité du CBCB, et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF) conçu par le BSIF. Selon le LCR, les banques sont tenues de détenir un encours d'actifs liquides de haute qualité pour satisfaire aux obligations financières nettes à court terme permettant de surmonter une crise grave d'une période de trente jours.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2018, la Banque se conformait à la ligne directrice LAR.

Le dispositif de Bâle III relatif à la liquidité susmentionné établit également le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) comme norme réglementaire minimale. Le 6 février 2018, le BSIF a reporté la date cible pour la mise en œuvre du NSFR de janvier 2019 à janvier 2020. Le NSFR mesure la proportion des actifs à long terme qui sont financés au moyen de financement stable à long terme. La Banque surveille l'évolution de ces nouveautés à mesure qu'elles s'appliqueront.

### Échéance des passifs financiers

Le tableau suivant présente un sommaire des échéances contractuelles résiduelles des principaux passifs financiers au 31 juillet 2018 et au 31 octobre 2017.

#### ÉCHÉANCE DES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 juillet 2018

En milliers de dollars canadiens (non audité)	À vue et sur préavis	À terme				Total
		Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dépôts						
Particuliers	4 555 562 \$	7 892 332 \$	6 937 195 \$	2 450 178 \$	108 145 \$	21 943 412 \$
Entreprises, banques et autres	1 970 473	2 708 389	1 838 006	763 129	3 097	7 283 094
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	—	3 141 612	—	—	—	3 141 612
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	—	2 164 916	—	—	—	2 164 916
Dette liée aux activités de titrisation	—	1 466 150	3 571 605	2 497 729	371 003	7 906 487
Dette subordonnée	—	—	—	350 000	—	350 000
Dérivés <sup>(1)</sup>	—	22 105	27 564	11 702	6 030	67 401
	6 526 035 \$	17 395 504 \$	12 374 370 \$	6 072 738 \$	488 275 \$	42 856 922 \$

(1) Les engagements relatifs à des dérivés ne représentent que les paiements théoriques liés aux dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie et utilisés à des fins de gestion du risque de taux d'intérêt dont la juste valeur nette était négative au 31 juillet 2018 et au 31 octobre 2017.

Au 31 octobre 2017

En milliers de dollars canadiens (non audité)	À vue et sur préavis	À terme			Total
		Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	
Dépôts					
Particuliers	5 026 606 \$	7 695 011 \$	6 626 628 \$	1 802 599 \$	21 239 832 \$
Entreprises, banques et autres	2 199 952	3 314 089	1 579 623	660 771	7 757 180
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	—	2 165 097	—	—	2 165 097
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	—	2 678 629	—	—	2 678 629
Dette liée aux activités de titrisation	—	1 519 688	3 436 269	2 780 775	8 173 126
Dette subordonnée	—	—	—	350 000	350 000
Dérivés <sup>(1)</sup>	—	16 889	18 430	8 292	49 524
	7 226 558 \$	17 389 403 \$	11 660 950 \$	5 602 437 \$	42 413 388 \$

(1) Les engagements relatifs à des dérivés ne représentent que les paiements théoriques liés aux dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie et utilisés à des fins de gestion du risque de taux d'intérêt dont la juste valeur nette était négative au 31 juillet 2018 et au 31 octobre 2017.

### Notes de crédit

Le 11 décembre 2017, DBRS a confirmé notre note de crédit de A (bas) sur les dépôts et la dette de premier rang et la note de R-1 (bas) sur les instruments à court terme. De plus, DBRS a revu la perspective de la note de crédit à long terme pour la faire passer de stable à négative.

Le 27 avril 2018, Standard and Poor's (S&P) a retiré la mise sous surveillance <sup>(1)</sup> avec répercussions négatives des notes de crédit qui prévalait depuis le 20 décembre 2017 et a confirmé les notes de crédit de l'émetteur à long terme de BBB et à court terme de A-2, tout en maintenant la perspective négative.

(1) La mise sous surveillance souligne l'opinion de S&P en ce qui a trait à la direction potentielle d'une note de crédit à court terme ou à long terme et met l'accent sur les événements isolables et les tendances à court terme qui entraînent la mise sous surveillance spéciale des notes de crédit.

## RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que nous pouvons subir en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent à nos activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP).

Les activités de GAP visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations de nos taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique du capital. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser notre rentabilité, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 31 juillet 2018, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

### ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Au 31 juillet 2018	Au 31 octobre 2017
<b>Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt</b>		
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	8 014 \$	21 149 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(42 898) \$	(49 266) \$

Comme l'indique le tableau ci-dessus, au 31 juillet 2018, la sensibilité du revenu net d'intérêt à des variations soudaines des taux d'intérêt et l'incidence négative connexe sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont diminué par rapport au 31 octobre 2017. Étant donné la hausse prévue des taux d'intérêt, nous avons écourté la durée de la Banque tout en la positionnant de façon à ce qu'elle tire parti des fluctuations des taux d'intérêt et que le risque soit maintenu à l'intérieur des limites approuvées. La direction continue de prévoir que les taux à long terme resteront à l'intérieur d'une fourchette étroite dans un avenir prévisible.

## RISQUE LIÉ AUX RELATIONS DE TRAVAIL

Environ 38 % de nos employés sont représentés par un syndicat et sont couverts par une convention collective qui est venue à échéance le 31 décembre 2017. La majorité de ces employés travaillent dans les succursales de la Banque Laurentienne dans la province de Québec, et certains d'entre eux travaillent dans les bureaux corporatifs à Montréal. La renégociation de la convention collective expirée pourrait entraîner une hausse des coûts qui pourrait avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et

notre situation financière. De plus, si nous sommes dans l'incapacité de négocier une convention collective acceptable en temps opportun, une grève des employés syndiqués, un lock-out ou toute autre perturbation du travail pourrait avoir une incidence défavorable sur le service aux clients des Services aux particuliers et les activités et, de surcroît, sur la performance financière.

## DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES – RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 juillet 2017	30 avril 2017	31 janvier 2017	31 octobre 2016
Revenu net d'intérêt	177 013 \$	177 112 \$	178 635 \$	176 220 \$	157 707 \$	150 476 \$	153 687 \$	148 727 \$
Autres revenus	83 651	82 775	88 367	91 748	90 295	88 331	87 946	87 642
Revenu total	260 664	259 887	267 002	267 968	248 002	238 807	241 633	236 369
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	547	601	653	707	766	878	1 032	1 181
Provisions pour pertes sur créances	4 900	9 500	12 000	11 500	6 400	10 100	9 000	10 300
Frais autres que d'intérêt	187 245	175 554	177 545	184 365	168 364	168 934	167 696	201 998
Résultat avant impôts sur le résultat	67 972	74 232	76 804	71 396	72 472	58 895	63 905	22 890
Impôts sur le résultat	13 069	15 037	17 057	12 761	17 674	14 323	15 449	4 507
Résultat net	54 903 \$	59 195 \$	59 747 \$	58 635 \$	54 798 \$	44 572 \$	48 456 \$	18 383 \$
Résultat par action								
de base	1,23 \$	1,34 \$	1,41 \$	1,42 \$	1,48 \$	1,19 \$	1,30 \$	0,45 \$
dilué	1,23 \$	1,34 \$	1,41 \$	1,42 \$	1,48 \$	1,19 \$	1,30 \$	0,45 \$

## RÉGIE D'ENTREPRISE ET MODIFICATIONS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En novembre 2017, nous avons lancé la phase 1 de la mise en œuvre du système bancaire central. L'évaluation des modifications résultantes apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière a confirmé que la conception est adéquate en ce qui concerne l'information financière.

Au cours du troisième trimestre clos le 31 juillet 2018, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne a approuvé ce document avant sa diffusion.

## MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Nos principales méthodes et estimations comptables sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels 2017. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le troisième trimestre 2018 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables.

Certaines de ces méthodes comptables sont jugées critiques, étant donné qu'elles exigent de la direction qu'elle exerce son jugement pour formuler des estimations particulièrement importantes qui, du fait de leur nature, soulèvent des incertitudes. Les modifications de ces estimations pourraient avoir une incidence considérable sur nos états financiers consolidés. Voir la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques » aux pages 70 à 74 de notre rapport annuel 2017 pour plus de précisions.

### MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

Il n'y a pas de mises à jour importantes aux modifications de méthodes comptables à venir présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels 2017 et dans la rubrique « Modifications de méthodes comptables à venir » aux pages 75 à 77 de notre rapport annuel 2017, à l'exception de ce qui est présenté ci-après.

#### Cadre conceptuel

En mars 2018, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié un ensemble de concepts complet pour l'information financière, le *Cadre conceptuel de l'information financière* révisé (cadre conceptuel). Le cadre conceptuel révisé entre en vigueur immédiatement pour l'IASB et le 1<sup>er</sup> novembre 2020 pour la Banque. La Banque évalue à l'heure actuelle l'incidence de l'adoption du cadre conceptuel révisé sur ses états financiers consolidés.



# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Au 31 juillet 2018 et pour la période close à cette date

## TABLE DES MATIÈRES

Bilan consolidé .....	24
État du résultat consolidé .....	25
État du résultat global consolidé .....	26
État de la variation des capitaux propres consolidé .....	27
État des flux de trésorerie consolidé .....	28
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités .....	29
1. Information générale .....	29
2. Normes de présentation .....	29
3. Modifications de normes comptables à venir .....	29
4. Valeurs mobilières .....	30
5. Prêts .....	31
6. Titrisation et entités structurées .....	33
7. Capital-actions .....	35
8. Rémunération fondée sur des actions .....	37
9. Avantages postérieurs à l'emploi .....	38
10. Instruments financiers – juste valeur .....	38
11. Passifs éventuels .....	38
12. Charges de restructuration .....	38
13. Regroupements d'entreprises .....	39

## BILAN CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Notes	Au 31 juillet 2018	Au 31 octobre 2017	Au 31 juillet 2017
<b>ACTIF</b>				
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>		<b>142 137 \$</b>	111 978 \$	140 128 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>		<b>400 882</b>	215 384	120 152
<b>Valeurs mobilières</b>	4			
Disponibles à la vente		3 243 393	3 032 159	3 658 586
Détenues jusqu'à l'échéance		444 642	405 088	159 832
Détenues à des fins de transaction		2 366 522	2 148 767	2 150 707
		<b>6 054 557</b>	5 586 014	5 969 125
<b>Valeurs acquises en vertu de conventions de revente</b>		<b>3 572 495</b>	3 107 841	3 291 871
<b>Prêts</b>	5 et 6			
Personnels		5 544 853	6 038 692	6 185 606
Hypothécaires résidentiels		17 535 808	18 486 449	17 935 597
Commerciaux <sup>(1)</sup>		11 920 113	11 464 007	10 101 189
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		391 044	707 009	694 198
		<b>35 391 818</b>	36 696 157	34 916 590
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(86 904)	(99 186)	(98 738)
		<b>35 304 914</b>	36 596 971	34 817 852
<b>Autres</b>				
Dérivés		99 832	104 426	153 370
Immobilisations corporelles		68 802	35 214	31 826
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		343 609	293 422	186 387
Goodwill		115 713	118 100	59 623
Actif d'impôt différé		33 117	38 702	31 947
Autres actifs		494 641	474 606	409 627
		<b>1 155 714</b>	1 064 470	872 780
		<b>46 630 699 \$</b>	46 682 658 \$	45 211 908 \$
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Dépôts</b>				
Particuliers		21 897 410 \$	21 198 982 \$	20 634 873 \$
Entreprises, banques et autres		7 187 125	7 731 378	7 597 256
		<b>29 084 535</b>	28 930 360	28 232 129
<b>Autres</b>				
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		3 141 612	2 165 097	1 541 405
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		2 164 916	2 678 629	3 217 738
Acceptations		391 044	707 009	694 198
Dérivés		240 606	217 785	211 840
Passif d'impôt différé		18 701	22 112	28 521
Autres passifs		941 956	1 051 908	821 407
		<b>6 898 835</b>	6 842 540	6 515 109
<b>Dette liée aux activités de titrisation</b>	6	<b>7 814 589</b>	8 230 921	7 863 984
<b>Dette subordonnée</b>		<b>348 677</b>	348 427	548 842
<b>Capitaux propres</b>				
Actions privilégiées	7	244 038	341 600	341 600
Actions ordinaires	7	1 112 204	953 536	715 935
Résultats non distribués		1 131 742	1 035 770	1 011 629
Cumul des autres éléments du résultat global		(3 921)	(496)	(17 320)
		<b>2 484 063</b>	2 330 410	2 051 844
		<b>46 630 699 \$</b>	46 682 658 \$	45 211 908 \$

[1] Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir la note 2 pour plus de précisions. Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Notes	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
		31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
<b>Revenu d'intérêt</b>						
Prêts		355 302 \$	344 870 \$	289 335 \$	1 040 801 \$	844 138 \$
Valeurs mobilières		16 391	13 342	11 411	43 354	30 878
Dépôts auprès d'autres banques		714	675	232	1 940	452
Autres, incluant les dérivés		7 958	6 444	11 772	20 108	34 694
		<b>380 365</b>	<b>365 331</b>	<b>312 750</b>	<b>1 106 203</b>	<b>910 162</b>
<b>Frais d'intérêt</b>						
Dépôts		151 632	139 221	116 039	424 913	340 486
Dette liée aux activités de titrisation		42 064	41 038	34 241	123 628	98 120
Dette subordonnée		3 835	3 709	3 268	11 379	6 462
Autres, incluant les dérivés		5 821	4 251	1 495	13 523	3 224
		<b>203 352</b>	<b>188 219</b>	<b>155 043</b>	<b>573 443</b>	<b>448 292</b>
<b>Revenu net d'intérêt</b>		<b>177 013</b>	<b>177 112</b>	<b>157 707</b>	<b>532 760</b>	<b>461 870</b>
<b>Autres revenus</b>						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		37 624	35 967	39 861	111 668	114 944
Revenus tirés des activités de courtage		16 227	14 366	18 316	49 179	56 397
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		11 907	11 843	12 184	35 979	34 846
Revenus liés aux comptes d'investissement		4 769	5 139	5 060	15 638	16 924
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		5 358	1 486	5 291	12 466	15 169
Revenus d'assurance, montant net		3 808	4 217	4 523	11 572	13 695
Autres		3 958	9 757	5 060	18 291	14 597
		<b>83 651</b>	<b>82 775</b>	<b>90 295</b>	<b>254 793</b>	<b>266 572</b>
<b>Revenu total</b>		<b>260 664</b>	<b>259 887</b>	<b>248 002</b>	<b>787 553</b>	<b>728 442</b>
<b>Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis</b>		<b>547</b>	<b>601</b>	<b>766</b>	<b>1 801</b>	<b>2 676</b>
<b>Provisions pour pertes sur créances</b>	5	<b>4 900</b>	<b>9 500</b>	<b>6 400</b>	<b>26 400</b>	<b>25 500</b>
<b>Frais autres que d'intérêt</b>						
Salaires et avantages du personnel		93 010	91 550	89 157	278 222	266 798
Frais d'occupation de locaux et technologie		48 761	47 952	45 017	144 019	136 931
Autres		43 231	32 543	28 819	110 834	83 224
Charges de restructuration	12	2 243	1 751	2 163	4 912	4 812
Frais liés aux regroupements d'entreprises	13	—	1 758	3 208	2 357	13 229
		<b>187 245</b>	<b>175 554</b>	<b>168 364</b>	<b>540 344</b>	<b>504 994</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>		<b>67 972</b>	<b>74 232</b>	<b>72 472</b>	<b>219 008</b>	<b>195 272</b>
Impôts sur le résultat		13 069	15 037	17 674	45 163	47 446
<b>Résultat net</b>		<b>54 903 \$</b>	<b>59 195 \$</b>	<b>54 798 \$</b>	<b>173 845 \$</b>	<b>147 826 \$</b>
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		3 253	3 253	4 273	10 785	12 820
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>		<b>51 650 \$</b>	<b>55 942 \$</b>	<b>50 525 \$</b>	<b>163 060 \$</b>	<b>135 006 \$</b>
<b>Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)</b>						
de base		41 894	41 762	34 112	41 030	33 991
dilué		41 894	41 762	34 112	41 030	33 991
<b>Résultat par action</b>						
de base		1,23 \$	1,34 \$	1,48 \$	3,97 \$	3,97 \$
dilué		1,23 \$	1,34 \$	1,48 \$	3,97 \$	3,97 \$
<b>Dividendes déclarés par action</b>						
Actions ordinaires		0,64 \$	0,63 \$	0,62 \$	1,90 \$	1,84 \$
Actions privilégiées - série 11		— \$	— \$	0,25 \$	0,25 \$	0,75 \$
Actions privilégiées - série 13		0,27 \$	0,27 \$	0,27 \$	0,81 \$	0,81 \$
Actions privilégiées - série 15		0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	1,10 \$	1,10 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
<b>Résultat net</b>	<b>54 903 \$</b>	59 195 \$	54 798 \$	<b>173 845 \$</b>	147 826 \$
<b>Autres éléments du résultat global, nets d'impôts</b>					
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Variation nette des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	722	(4 582)	(2 174)	(2 875)	5 745
Reclassement en résultat net des profits nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(107)	(53)	(759)	(2 062)	(5 410)
	615	(4 635)	(2 933)	(4 937)	335
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
	(748)	3 974	(24 112)	240	(29 528)
Écarts de conversion, montant net					
Profits de change latents sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	4 742	14 802	—	4 608	—
Pertes latentes sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	(3 466)	(7 529)	—	(3 336)	—
	1 276	7 273	—	1 272	—
	1 143	6 612	(27 045)	(3 425)	(29 193)
Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Profits à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel	7 573	246	6 768	12 965	14 238
<b>Résultat global</b>	<b>63 619 \$</b>	66 053 \$	34 521 \$	<b>183 385 \$</b>	132 871 \$

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT — AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les impôts sur le résultat liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Charge (recouvrement) d'impôt lié(e) à :					
Variation nette des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	191 \$	(1 519) \$	(671) \$	(914) \$	2 319 \$
Reclassement en résultat net des profits nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(39)	(78)	(278)	(704)	(1 982)
	152	(1 597)	(949)	(1 618)	337
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
	(274)	1 440	(4 567)	84	(6 532)
Écarts de conversion, montant net					
Pertes latentes sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	(20)	(1 163)	—	—	—
Profits à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel	2 756	89	2 473	4 718	5 203
	2 614 \$	(1 231) \$	(3 043) \$	3 184 \$	(992) \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

Pour les neuf mois clos le 31 juillet

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Cumul des autres éléments du résultat global							Total des capitaux propres
	Actions privilégiées (note 7)	Actions ordinaires (note 7)	Résultats non distribués	Valeurs mobilières disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Conversion des établissements à l'étranger	Total	
Solde au 31 octobre 2017	341 600 \$	953 536 \$	1 035 770 \$	4 849 \$	(7 293) \$	1 948 \$	(496) \$	2 330 410 \$
Résultat net			173 845					173 845
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Pertes latentes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(2 875)			(2 875)	(2 875)
Reclassement en résultat net des profits nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(2 062)			(2 062)	(2 062)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					240		240	240
Profits de change latents sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net						4 608	4 608	4 608
Pertes latentes sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net						(3 336)	(3 336)	(3 336)
Profits à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel			12 965					12 965
Résultat global			186 810	(4 937)	240	1 272	(3 425)	183 385
Émission d'actions		158 668						158 668
Rachat d'actions	(97 562)		(2 438)					(100 000)
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(10 785)					(10 785)
Actions ordinaires			(77 615)					(77 615)
Solde au 31 juillet 2018	244 038 \$	1 112 204 \$	1 131 742 \$	(88) \$	(7 053) \$	3 220 \$	(3 921) \$	2 484 063 \$
Solde au 31 octobre 2016	341 600 \$	696 493 \$	924 861 \$	203 \$	11 670 \$	— \$	11 873 \$	1 974 827 \$
Résultat net			147 826					147 826
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				5 745			5 745	5 745
Reclassement en résultat net des profits nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(5 410)			(5 410)	(5 410)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(29 528)		(29 528)	(29 528)
Profits à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel			14 238					14 238
Résultat global			162 064	335	(29 528)	—	(29 193)	132 871
Émission d'actions		19 442						19 442
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(12 820)					(12 820)
Actions ordinaires			(62 476)					(62 476)
Solde au 31 juillet 2017	341 600 \$	715 935 \$	1 011 629 \$	538 \$	(17 858) \$	— \$	(17 320) \$	2 051 844 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>					
Résultat net	54 903 \$	59 195 \$	54 798 \$	173 845 \$	147 826 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :					
Provisions pour pertes sur créances	4 900	9 500	6 400	26 400	25 500
Profit net sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(146)	(130)	(1 037)	(2 766)	(8 000)
Profit net à la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles	—	(5 330)	—	(5 330)	—
Impôt différé	396	(595)	2 181	(1 245)	7 163
Amortissement des immobilisations corporelles	1 660	1 667	1 784	4 995	5 586
Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles	9 286	8 825	6 048	26 496	18 650
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :					
Prêts	934 117	23 369	(748 815)	889 114	(1 579 307)
Variation des acceptations	(305 970)	4 210	26 410	(315 965)	64 373
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(21 926)	(277 462)	168 991	(217 755)	283 800
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	658 224	(327 633)	1 357 850	(464 654)	(411 885)
Intérêts courus à recevoir	2 706	(5 762)	4 828	1 820	85
Actifs dérivés	2 541	38 056	10 171	4 594	79 421
Dépôts	(394 278)	49 540	787 203	160 021	658 784
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	716 245	(523 033)	(195 664)	976 515	(165 888)
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	(301 135)	350 234	(1 265 111)	(513 713)	692 297
Intérêts courus à payer	5 118	23 706	(10 776)	19 480	(12 544)
Passifs dérivés	6 359	(19 544)	72 189	22 821	61 341
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	(636 278)	207 908	134 240	(416 332)	619 530
Autres, montant net	(11 460)	3 330	(157 313)	(136 563)	(81 592)
	725 262	(379 949)	254 377	231 778	405 140
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>					
Produit net de l'émission de dette subordonnée	—	—	348 871	—	348 871
Rachat d'actions privilégiées	—	—	—	(100 000)	—
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	(11)	(89)	2	139 123	16
Dividendes	(23 604)	(20 972)	(17 517)	(65 691)	(56 220)
	(23 615)	(21 061)	331 356	(26 568)	292 667
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>					
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Acquisitions	(1 135 943)	(1 128 788)	(1 458 244)	(3 543 845)	(3 075 180)
Produit à la vente et à l'échéance	715 817	1 172 093	821 262	3 328 520	2 144 694
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance					
Acquisitions	(179 955)	(170 781)	(231 547)	(581 619)	(503 522)
Produit à l'échéance	110 721	246 581	270 791	542 065	846 125
Produit de la vente de prêts commerciaux	—	380 106	—	380 106	12 487
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(43 914)	(42 053)	(31 749)	(114 780)	(59 035)
Trésorerie versée pour les regroupements d'entreprises	—	—	—	—	9 805
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(168 576)	(45 930)	76 516	(185 498)	(56 769)
	(701 850)	411 228	(552 971)	(175 051)	(681 395)
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(203)	10 218	32 762	30 159	16 412
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	142 340	132 122	107 366	111 978	123 716
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période</b>	<b>142 137 \$</b>	<b>142 340 \$</b>	<b>140 128 \$</b>	<b>142 137 \$</b>	<b>140 128 \$</b>
<b>Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :</b>					
Intérêts versés au cours de la période	199 725 \$	165 475 \$	173 566 \$	555 118 \$	467 554 \$
Intérêts reçus au cours de la période	381 424 \$	355 001 \$	317 541 \$	1 105 103 \$	911 248 \$
Dividendes reçus au cours de la période	2 772 \$	2 675 \$	2 376 \$	7 893 \$	6 427 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de la période	10 375 \$	25 482 \$	11 264 \$	70 148 \$	53 849 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

## 1. INFORMATION GÉNÉRALE

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elles offrent également des services de courtage de plein exercice. La Banque est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 31 juillet 2018 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 4 septembre 2018.

## 2. NORMES DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

### Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction des jugements complexes ayant une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, du résultat net et d'autres informations connexes. La direction a mis en place des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

### Modifications à la présentation de l'information financière

#### *Prêts commerciaux*

Au 1<sup>er</sup> novembre 2017, les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts commerciaux et autres auparavant présentés séparément dans le bilan consolidé sont présentés au poste Prêts commerciaux. Cette modification à la présentation a été apportée rétrospectivement et reflète mieux la nature des activités de la Banque.

## 3. MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES À VENIR

Il n'y a pas de mise à jour importante des modifications comptables futures présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités, à l'exception de ce qui est présenté ci-après.

### Cadre conceptuel de l'information financière

En mars 2018, l'IASB a publié un ensemble de concepts complet pour l'information financière, le *Cadre conceptuel de l'information financière* révisé (cadre conceptuel), qui remplace la version précédente du cadre conceptuel publiée en 2010. Le cadre conceptuel établit les concepts fondamentaux pour l'information financière qui orientent l'IASB dans l'élaboration des normes IFRS. Il vise à s'assurer que les normes sont théoriquement cohérentes et que les transactions similaires sont traitées de la même façon afin de fournir de l'information utile aux investisseurs, prêteurs et autres créanciers. Le cadre conceptuel révisé entre en vigueur immédiatement pour l'IASB et l'IFRS Interpretations Committee.

Le cadre conceptuel révisé entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les sociétés qui utilisent le cadre conceptuel pour élaborer des méthodes comptables lorsqu'aucune norme IFRS ne s'applique à une transaction donnée. L'application anticipée est permise. La Banque évalue à l'heure actuelle l'incidence de l'adoption du cadre conceptuel révisé sur ses états financiers consolidés.

## 4. VALEURS MOBILIÈRES

### Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes comptabilisés à titre de revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Profits nets réalisés	146 \$	130 \$	1 037 \$	2 766 \$	8 000 \$
Réductions de valeur	—	—	—	—	(608)
	<b>146 \$</b>	<b>130 \$</b>	<b>1 037 \$</b>	<b>2 766 \$</b>	<b>7 392 \$</b>

Profits et pertes latents cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents cumulés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information et surveille ces placements et l'évolution des marchés sur une base continue.

	Au 31 juillet 2018			
	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada <sup>(1)</sup>	1 167 572 \$	20 \$	490 \$	1 167 102 \$
par des provinces	1 751 200	1 506	534	1 752 172
par des municipalités	127 454	—	1 551	125 903
Autres titres d'emprunt	40 146	22	818	39 350
Titres adossés à des actifs	2 848	—	—	2 848
Actions privilégiées	144 717	4 121	1 839	146 999
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	8 782	263	26	9 019
	<b>3 242 719 \$</b>	<b>5 932 \$</b>	<b>5 258 \$</b>	<b>3 243 393 \$</b>

	Au 31 octobre 2017			
	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada <sup>(1)</sup>	1 391 378 \$	818 \$	495 \$	1 391 701 \$
par des provinces	1 200 864	3 829	280	1 204 413
par des municipalités	208 423	100	1 174	207 349
Autres titres d'emprunt	64 294	513	636	64 171
Titres adossés à des actifs	3 393	9	—	3 402
Actions privilégiées	141 761	4 828	843	145 746
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	14 515	912	50	15 377
	<b>3 024 628 \$</b>	<b>11 009 \$</b>	<b>3 478 \$</b>	<b>3 032 159 \$</b>

(1) Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

#### 4. VALEURS MOBILIÈRES (SUITE)

Au 31 juillet 2017

	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada <sup>(1)</sup>	1 904 101 \$	360 \$	1 627 \$	1 902 834 \$
par des provinces	1 052 315	2 581	766	1 054 130
par des municipalités	195 319	—	1 374	193 945
Autres titres d'emprunt	361 129	526	813	360 842
Titres adossés à des actifs	3 980	17	—	3 997
Actions privilégiées	129 312	3 748	1 716	131 344
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	11 253	345	104	11 494
	<b>3 657 409 \$</b>	<b>7 577 \$</b>	<b>6 400 \$</b>	<b>3 658 586 \$</b>

(1) Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

#### 5. PRÊTS

##### Provisions cumulatives pour pertes sur créances

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018

	Solde au début de la période	Provisions pour pertes sur créances	Radiations	Recouvrements et autres <sup>(1)</sup>	Intérêts courus sur les prêts douteux	Solde à la fin de la période
Personnels	30 600 \$	17 061 \$	(24 552) \$	5 090 \$	(776) \$	27 423 \$
Hypothécaires résidentiels	10 818	2 485	(760)	(922)	(1 106)	10 515
Commerciaux <sup>(2)(3)</sup>	63 474	6 854	(16 668)	242	(1 578)	52 324
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	<b>104 892 \$</b>	<b>26 400 \$</b>	<b>(41 980) \$</b>	<b>4 410 \$</b>	<b>(3 460) \$</b>	<b>90 262 \$</b>
Provisions cumulatives individuelles	24 801 \$	7 361 \$	(15 622) \$	(5) \$	(810) \$	15 725 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	17 828	19 407	(26 358)	4 415	(2 650)	12 642
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	56 557	1 980	—	—	—	58 537
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	<b>99 186</b>	<b>28 748</b>	<b>(41 980)</b>	<b>4 410</b>	<b>(3 460)</b>	<b>86 904</b>
Provisions cumulatives pour risques hors-bilan <sup>(4)</sup>	5 706	(2 348)	—	—	—	3 358
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	<b>104 892 \$</b>	<b>26 400 \$</b>	<b>(41 980) \$</b>	<b>4 410 \$</b>	<b>(3 460) \$</b>	<b>90 262 \$</b>

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017

	Solde au début de la période	Provisions pour pertes sur créances	Radiations	Recouvrements et autres	Intérêts courus sur les prêts douteux	Solde à la fin de la période
Personnels	36 452 \$	20 972 \$	(28 188) \$	5 415 \$	(514) \$	34 137 \$
Hypothécaires résidentiels	11 018	2 239	(1 174)	(389)	(983)	10 711
Commerciaux <sup>(2)(3)</sup>	63 094	2 289	(6 964)	597	(807)	58 209
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	<b>110 564 \$</b>	<b>25 500 \$</b>	<b>(36 326) \$</b>	<b>5 623 \$</b>	<b>(2 304) \$</b>	<b>103 057 \$</b>
Provisions cumulatives individuelles	19 208 \$	6 468 \$	(6 863) \$	594 \$	(261) \$	19 146 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	15 977	28 069	(29 463)	5 029	(2 043)	17 569
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	69 824	(7 801)	—	—	—	62 023
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	<b>105 009 \$</b>	<b>26 736 \$</b>	<b>(36 326) \$</b>	<b>5 623 \$</b>	<b>(2 304) \$</b>	<b>98 738 \$</b>
Provisions cumulatives pour risques hors-bilan <sup>(4)</sup>	5 555	(1 236)	—	—	—	4 319
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	<b>110 564 \$</b>	<b>25 500 \$</b>	<b>(36 326) \$</b>	<b>5 623 \$</b>	<b>(2 304) \$</b>	<b>103 057 \$</b>

(1) Tiennent compte des fluctuations du change.

(2) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(3) Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir la note 2 pour plus de précisions.

(4) Les provisions cumulatives pour risques hors bilan, comme les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées, sont comptabilisées dans les autres passifs.

## 5. PRÊTS (SUITE)

### Prêts douteux

Au 31 juillet 2018				
	Montant brut	Provisions cumulatives individuelles	Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	Montant net
Personnels	19 700 \$	— \$	6 845 \$	12 855 \$
Hypothécaires résidentiels	34 678	—	2 368	32 310
Commerciaux <sup>(1)(2)</sup>	104 536	15 725	3 429	85 382
	<b>158 914 \$</b>	<b>15 725 \$</b>	<b>12 642 \$</b>	<b>130 547 \$</b>

  

Au 31 octobre 2017				
	Montant brut	Provisions cumulatives individuelles	Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	Montant net
Personnels	20 874 \$	— \$	11 462 \$	9 412 \$
Hypothécaires résidentiels	30 326	—	2 703	27 623
Commerciaux <sup>(1)(2)</sup>	100 691	24 801	3 663	72 227
	<b>151 891 \$</b>	<b>24 801 \$</b>	<b>17 828 \$</b>	<b>109 262 \$</b>

  

Au 31 juillet 2017				
	Montant brut	Provisions cumulatives individuelles	Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	Montant net
Personnels	21 470 \$	— \$	11 774 \$	9 696 \$
Hypothécaires résidentiels	28 085	—	2 225	25 860
Commerciaux <sup>(1)(2)</sup>	68 944	19 146	3 570	46 228
	<b>118 499 \$</b>	<b>19 146 \$</b>	<b>17 569 \$</b>	<b>81 784 \$</b>

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(2) Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir la note 2 pour plus de précisions.

### Prêts en souffrance, mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance, mais non douteux n'est pas significatif.

Au 31 juillet 2018				
	De 1 jour à 31 jours	De 32 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Personnels	72 398 \$	18 266 \$	6 902 \$	97 566 \$
Hypothécaires résidentiels	269 503	44 833	16 814	331 150
	<b>341 901 \$</b>	<b>63 099 \$</b>	<b>23 716 \$</b>	<b>428 716 \$</b>

  

Au 31 octobre 2017				
	De 1 jour à 31 jours	De 32 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Personnels	78 031 \$	26 903 \$	7 702 \$	112 636 \$
Hypothécaires résidentiels	259 395	40 490	19 051	318 936
	<b>337 426 \$</b>	<b>67 393 \$</b>	<b>26 753 \$</b>	<b>431 572 \$</b>

  

Au 31 juillet 2017				
	De 1 jour à 31 jours	De 32 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Personnels	81 245 \$	24 243 \$	6 945 \$	112 433 \$
Hypothécaires résidentiels	265 917	40 298	17 668	323 883
	<b>347 162 \$</b>	<b>64 541 \$</b>	<b>24 613 \$</b>	<b>436 316 \$</b>

## 5. PRÊTS (SUITE)

### Créances au titre des contrats de location-financement

Le poste Prêts commerciaux comprend un investissement net dans les contrats de location de 880,9 millions \$ au 31 juillet 2018 (808,3 millions \$ au 31 octobre 2017 et 901,3 millions \$ au 31 juillet 2017).

### Vente de prêts commerciaux

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2018, la Banque a vendu un portefeuille de prêts commerciaux agricoles d'un montant de 380 millions \$ et a comptabilisé un profit de 5,3 millions \$ dans les autres revenus.

## 6. TITRISATION ET ENTITÉS STRUCTURÉES

### 6.1 TRANSFERT D'ACTIFS FINANCIERS

La Banque vend des prêts hypothécaires résidentiels au programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et à des investisseurs tiers aux termes du programme de Titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) créé en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) ainsi qu'au moyen d'un conduit à vendeurs multiples mis en place par une autre banque canadienne.

### Actifs financiers ne répondant pas aux conditions de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	Au 31 juillet 2018	Au 31 octobre 2017	Au 31 juillet 2017
Prêts hypothécaires résidentiels	6 398 996 \$	7 063 929 \$	7 172 931 \$
Actifs de remplacement			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	3 813	10 069	2 825
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	271 858	1 118	—
Autres valeurs mobilières	444 642	405 088	159 832
Dette liée aux activités de titrisation	(7 260 576) \$	(7 524 885) \$	(7 404 535) \$

De plus, au 31 juillet 2018, la Banque a titrisé d'autres prêts hypothécaires résidentiels d'un montant total de 497,2 millions \$ dans le cadre du programme des TACH en vertu de la LNH, dont des prêts d'un montant de 237,2 millions \$ donnés en garantie auprès de la Banque du Canada et des prêts de 260,0 millions \$ pouvant servir de garantie. Les TACH en vertu de la LNH qui en ont découlé sont présentés à titre de prêts hypothécaires résidentiels.

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation de la Banque.

	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours de la période et liés au nouveau financement	135 693 \$	373 627 \$	673 449 \$	1 014 178 \$	1 910 578 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours de la période à titre d'actifs de remplacement	121 831 \$	169 239 \$	276 751 \$	440 334 \$	563 515 \$

### Examen des prêts hypothécaires titrisés

#### Programmes de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (« SCHL »)

Au deuxième trimestre 2018, la SCHL a réalisé un audit d'un échantillon de prêts hypothécaires de la Banque assurés en portefeuille. L'audit a révélé des problèmes similaires à ceux relevés au quatrième trimestre 2017, étant donné que certains prêts hypothécaires ont été assurés en portefeuille par inadvertance alors qu'ils ne respectaient pas les critères d'admissibilité de la SCHL en matière d'assurance de portefeuille.

Au troisième trimestre 2018, la Banque a réalisé un examen de l'ensemble des prêts hypothécaires de B2B Banque et des prêts hypothécaires accordés dans les succursales assurés en portefeuille par la SCHL. Par suite de cet examen, nous avons relevé des prêts hypothécaires assurés en portefeuille et vendus par inadvertance aux programmes de titrisation de la SCHL d'un montant de 135 millions \$. Par conséquent, outre les prêts hypothécaires déjà rachetés auprès des programmes de titrisation de la SCHL au début de 2018 d'un montant de 88 millions \$, tous les prêts hypothécaires relevés ont été rachetés au troisième trimestre 2018. L'assurance de la SCHL fournie à l'égard des prêts hypothécaires assurés en portefeuille par inadvertance mais non-vendus, ainsi que celle fournie à l'égard des prêts hypothécaires assurés en portefeuille par inadvertance et vendus par inadvertance aux programmes de titrisation de la SCHL, a été annulée parallèlement. Après l'achèvement de l'examen et le rachat des prêts hypothécaires par la Banque, la SCHL a

## 6. TITRISATION ET ENTITÉS STRUCTURÉES (SUITE)

consenti à libérer au cours du quatrième trimestre 2018 le dépôt de réserve en trésorerie de 20 millions \$ versé antérieurement par la Banque. Le dépôt de réserve en trésorerie est présenté à titre d'autres actifs.

### Programme du tiers acheteur

À la fin de septembre 2017, la Banque a été avisée par un tiers acheteur (le « tiers acheteur »), à la suite d'un audit réalisé dans le cours normal de ses activités, que certains prêts hypothécaires qui lui avaient été vendus par le passé ne respectaient pas ses critères de documentation et d'admissibilité.

En ce qui a trait aux prêts hypothécaires accordés par B2B Banque et vendus au tiers acheteur, nous avons effectué l'examen complet de ces prêts hypothécaires en 2017. Par suite de cet examen, la Banque a racheté certains prêts hypothécaires non admissibles d'un montant de 89 millions \$ au cours du premier trimestre 2018. De plus, la Banque a versé un dépôt de réserve en trésorerie au tiers acheteur relativement à ces prêts hypothécaires, dont un montant de 23 millions \$ a été conservé par le tiers acheteur à titre de rehaussement de crédit pour le programme. À l'heure actuelle, le dépôt de réserve en trésorerie est remis à la Banque au fil du temps, au fur et à mesure que les prêts hypothécaires accordés par B2B Banque sont amortis. Le dépôt de réserve en trésorerie est présenté à titre d'autres actifs.

Pour ce qui est des prêts hypothécaires accordés dans les succursales et vendus au tiers acheteur, nous avons effectué un examen interne exhaustif d'environ 1 900 prêts hypothécaires au cours du deuxième trimestre 2018. Par suite de cet examen interne, la Banque a relevé certains prêts hypothécaires non admissibles d'un montant de 115 millions \$ qui, comme il a été convenu avec le tiers acheteur, ont été rachetés par la Banque au troisième trimestre 2018. En outre, au premier trimestre 2018, la Banque a versé au tiers acheteur un dépôt de réserve en trésorerie additionnel d'un montant de 61 millions \$ relativement à ces prêts hypothécaires. Selon l'entente conclue avec le tiers acheteur, une tranche de 6 millions \$ de ce dépôt de réserve en trésorerie a été remise à la Banque au troisième trimestre 2018. La tranche résiduelle du dépôt de réserve en trésorerie a été conservée par le tiers acheteur à titre de rehaussement de crédit pour le programme et, à l'heure actuelle, le dépôt de réserve en trésorerie est remis à la Banque au fil du temps, au fur et à mesure que les prêts hypothécaires accordés dans les succursales sont amortis. Le dépôt de réserve en trésorerie est présenté à titre d'autres actifs.

Dans le cadre de notre examen interne et comme mentionné précédemment, la Banque a aussi relevé certains prêts hypothécaires de faible ratio prêt-valeur d'un montant de 91 millions \$ qui ont été vendus au tiers acheteur et qui ne respectaient pas les critères d'admissibilité. Ces prêts hypothécaires ont été rachetés par la Banque au premier trimestre 2018.

### 6.2 VÉHICULES DE TITRISATION - ENTITÉS STRUCTURÉES

#### Actifs financiers titrisés par l'intermédiaire d'entités structurées

Le tableau qui suit présente sommairement la valeur comptable des actifs financiers titrisés par l'intermédiaire des entités structurées et des passifs financiers connexes inclus dans le bilan consolidé.

	Au 31 juillet 2018	Au 31 octobre 2017	Au 31 juillet 2017
Prêts personnels	1 061 988 \$	949 104 \$	977 804 \$
Prêts commerciaux <sup>(1)</sup>	399 421	562 421	280 957
Dette liée aux activités de titrisation auxquelles ont participé les entités structurées	(554 013) \$	(706 036) \$	(459 449) \$

(1) La Banque titre des créances au titre des contrats de location-financement qui sont inclus dans le poste Prêts commerciaux.

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation des entités structurées consolidées de la Banque.

	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Valeur comptable des prêts personnels transférés au cours de la période et liés au financement	230 262 \$	— \$	1 000 001 \$	230 262 \$	1 000 001 \$

## 7. CAPITAL-ACTIONS

### Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit.

	Pour les neuf mois clos les			
	31 juillet 2018		31 juillet 2017	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<b>Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif</b>				
Série 11				
En circulation au début de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 562 \$
Rachat d'actions	(4 000 000)	(97 562)	—	—
En circulation à la fin de la période	—	—	4 000 000	97 562
Série 13				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	5 000 000	122 071 \$
Série 15				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	121 967 \$	5 000 000	121 967 \$
	<b>10 000 000</b>	<b>244 038 \$</b>	<b>14 000 000</b>	<b>341 600 \$</b>

Au 31 juillet 2018, aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 14 et série 16 n'était en circulation (aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 12, série 14 et série 16 n'était en circulation au 31 juillet 2017).

### Rachat d'actions privilégiées

Le 15 décembre 2017, la Banque a racheté 4 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 11, à un prix de 25,00 \$ par action, pour un montant total de 100,0 millions \$.

### Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	Pour les neuf mois clos les			
	31 juillet 2018		31 juillet 2017	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<b>Actions ordinaires</b>				
En circulation au début de la période	38 966 473	953 536 \$	33 842 170	696 493 \$
Émission aux termes d'un placement d'actions ordinaires	2 624 300	143 812	—	—
Émission en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	404 861	19 594	348 311	19 487
Frais d'émission nets	s. o.	(4 738)	s. o.	(45)
	<b>41 995 634</b>	<b>1 112 204 \$</b>	<b>34 190 481</b>	<b>715 935 \$</b>

### Émission aux termes d'un placement d'actions ordinaires

Le 16 janvier 2018, la Banque a émis 2 282 000 actions ordinaires pour un produit brut de 125,1 millions \$. Dans le cadre de cette émission d'actions, le 18 janvier 2018, la Banque a émis 342 300 actions ordinaires supplémentaires liées à une option de surallocation. En incluant l'option de surallocation, la Banque a émis 2 624 300 actions ordinaires pour un produit brut total de 143,8 millions \$.

### Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé qu'à partir du 4 décembre 2017, les dividendes déclarés qui seraient réinvestis le seraient en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Banque, à un escompte de 2 %.

### Dividendes déclarés

Le 14 août 2018, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 septembre 2018.

## 7. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Le 4 septembre 2018, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,64 \$ par action ordinaire, payable le 1<sup>er</sup> novembre 2018 aux actionnaires inscrits en date du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

### Gestion du capital

#### Fonds propres réglementaires

Selon le BSIF, les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du CBCB, que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice « Normes de fonds propres » du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 6,375 %, 7,875 % et 9,875 % pour 2018. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de la réserve de conservation des fonds propres et de certains ajustements réglementaires pour la période jusqu'en 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période jusqu'en 2022 (la base « transitoire »). La ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %.

De plus, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôts maintiennent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents aux ratios minimums des fonds propres de 2019 majorés de la réserve de conservation (la base « tout compris »), y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôt fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long de la période de neuf mois close le 31 juillet 2018. Les fonds propres réglementaires sur la base « tout compris » sont présentés ci-après.

	Au 31 juillet 2018	Au 31 octobre 2017
Actions ordinaires	1 112 204 \$	953 536 \$
Résultats non distribués	1 131 742	1 035 770
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	3 132	6 797
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires <sup>(1)</sup>	(434 896)	(383 804)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 812 182	1 612 299
Actions privilégiées non admissibles <sup>(2)</sup>	—	97 562
Actions privilégiées admissibles	244 038	244 038
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	244 038	341 600
Fonds propres de catégorie 1	2 056 220	1 953 899
Dette subordonnée admissible	348 677	348 427
Provisions cumulatives collectives	74 537	62 263
Déductions des fonds propres de catégorie 2	—	—
Fonds propres de catégorie 2	423 214	410 690
Total des fonds propres	2 479 434 \$	2 364 589 \$
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	8,8 %	7,9 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	10,0 %	9,6 %
Ratio total des fonds propres	12,1 %	11,6 %

[1] Composées de déductions pour les logiciels et les autres immobilisations incorporelles, le goodwill, les actifs des régimes de retraite et autres.

[2] À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée aux instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III.

## 8. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

### Régime d'unités d'actions de performance

#### Unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre 2018, en vertu du régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 157 854 unités d'actions de performance évaluées à 56,40 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2020 et si certains objectifs financiers sont atteints. Au cours du deuxième trimestre 2018, la Banque a attribué 3 328 unités d'actions de performance supplémentaires évaluées à 52,00 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2020 et si certains objectifs financiers sont atteints. Aucune unité d'actions de performance n'a été attribuée au cours du troisième trimestre 2018.

#### Unités d'actions de performance liées à la mise en œuvre du plan de transformation

Au cours du premier trimestre 2018, conformément à la décision de reporter l'atteinte des objectifs à moyen terme de la Banque de 2019 à 2020 tout en maintenant les cibles de 2022, 25 413 unités du régime d'unités d'actions de performance liées à la mise en œuvre du plan de transformation de 2017 ont été annulées et remplacées par 57 173 unités du nouveau régime d'actions de performance liées à la mise en œuvre du plan de transformation de 2018. Les droits aux unités d'actions de performance liées à la mise en œuvre du plan de transformation de 2018 s'acquerront après trois ans et à la condition que les objectifs du plan de transformation de la Banque soient atteints à la fin de l'exercice 2020 : un rendement des capitaux propres ajusté qui ne soit pas inférieur à 300 points de base en deçà du rendement des capitaux propres moyen des six banques canadiennes principales pour l'exercice 2020 (rendement relatif) ou un rendement des capitaux propres ajusté d'au moins 14 % pour l'exercice 2020 (rendement absolu). Le 10 janvier 2018, date d'attribution, la valeur des unités attribuées était de 56,40 \$ l'unité. Au cours du deuxième trimestre 2018, la Banque a attribué 1 238 unités d'actions de performance additionnelles évaluées à 52,00 \$ l'unité. Aucune unité d'actions de performance liée à la mise en œuvre du plan de transformation n'a été attribuée au cours du troisième trimestre 2018.

### Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre 2018, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 3,0 millions \$ ont été converties en 53 168 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 37 875 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 56,40 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2020. Aucune unité d'actions restreintes n'a été attribuée au cours du deuxième trimestre 2018. Au cours du troisième trimestre 2018, 3 103 unités d'actions restreintes évaluées à 47,73 \$ l'unité dont les droits étaient entièrement acquis ont été attribuées.

Au cours du premier trimestre 2018, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,8 million \$ ont été converties en 32 599 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution. Aucune unité d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux n'a été attribuée au cours des deuxième et troisième trimestre 2018.

### Charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	Pour les trimestres clos les		Pour les neuf mois clos les		
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Charge découlant de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	(398) \$	(1 058) \$	1 056 \$	(5 170) \$	11 862 \$
Incidence des couvertures	1 867	2 582	808	9 347	(5 515)
	<b>1 469 \$</b>	<b>1 524 \$</b>	<b>1 864 \$</b>	<b>4 177 \$</b>	<b>6 347 \$</b>

Afin de réduire la variabilité de la charge des régimes de rémunération fondée sur des actions, la Banque conclut des swaps de rendement total avec des tiers dont la valeur est liée au cours de l'action de la Banque. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés compensent partiellement la charge liée au régime de paiement fondé sur des actions relative aux variations du cours de l'action de la période au cours de laquelle les swaps sont en vigueur.

La valeur comptable du passif lié aux régimes dont le paiement est réglé en trésorerie était de 35,9 millions \$ au 31 juillet 2018 (49,4 millions \$ au 31 octobre 2017 et 42,4 millions \$ au 31 juillet 2017). La valeur intrinsèque du total du passif lié aux droits et unités acquis entièrement s'est établie à 22,4 millions \$ au 31 juillet 2018 (25,9 millions \$ au 31 octobre 2017 et 22,9 millions \$ au 31 juillet 2017).

## 9. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

### Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La charge totale comptabilisée pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présente comme suit :

	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Régimes de retraite à prestations définies	4 330 \$	4 189 \$	4 798 \$	12 850 \$	14 237 \$
Régimes de retraite à cotisations définies	2 037	1 966	1 909	5 928	5 663
Autres régimes	219	212	218	650	648
	<b>6 586 \$</b>	<b>6 367 \$</b>	<b>6 925 \$</b>	<b>19 428 \$</b>	<b>20 548 \$</b>

## 10. INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR

### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond au cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif lorsque celui-ci est disponible. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 22 des états financiers consolidés annuels audités de 2017. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 304,0 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 31 juillet 2018. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

## 11. PASSIFS ÉVENTUELS

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses procédures (réclamations, actions). Ces procédures concernent notamment des actions collectives qui touchent de nombreuses autres institutions financières et se rapportent à des charges imputées aux cartes de crédit et aux comptes bancaires et aux frais pour remboursement anticipé des prêts hypothécaires, ainsi que d'autres réclamations à l'égard de la gestion de portefeuilles par des fiduciaires et des contre-demands de clients par suite d'actions en recouvrement des prêts de la Banque. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée.

## 12. CHARGES DE RESTRUCTURATION

### Charges de restructuration

En septembre 2016, la Banque a annoncé qu'elle réorganiserait son réseau de succursales. Cette décision découlait de l'analyse stratégique commencée en 2015, ainsi que de l'évolution récente de la conjoncture économique. Dans le cadre de la restructuration prévue, des provisions liées à des contrats de location de 11,9 millions \$ et des indemnités de départ de 4,4 millions \$ ont été comptabilisées initialement au poste Charges de restructuration en 2016. En 2017, des charges de 10,5 millions \$ ont été comptabilisées, comprenant les salaires, les frais de communication et les honoraires professionnels liés à l'optimisation des Services aux particuliers de la Banque et aux fusions de succursales. En outre, des charges de 2,2 millions \$ ont été comptabilisées au troisième trimestre 2018 (4,9 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018) et étaient liées aux frais de résiliation de contrats de location et aux coûts des services de réorganisation de la gamme de produits du réseau de succursales en vue de la transition au modèle de succursales offrant uniquement des conseils.

## 12. CHARGES DE RESTRUCTURATION (SUITE)

Le tableau qui suit présente la variation de la provision pour charges de restructuration, qui est incluse au poste Autres passifs dans le bilan consolidé.

	Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Solde au début de la période	9 411 \$	16 231 \$
Charges de restructuration engagées au cours de la période	4 912	4 812
Paiements effectués au cours de la période	(8 429)	(11 103)
Solde à la fin de la période	5 894 \$	9 940 \$

## 13. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

### Acquisition de Northpoint Commercial Finance

Le 18 mai 2017, la Banque a conclu une entente définitive en vertu de laquelle elle a convenu d'acquérir la totalité de Northpoint Commercial Finance (NCF), société américaine de financement d'inventaires non bancaire qui détient un portefeuille de 819 millions \$ US (1 039 millions \$ CA). La transaction a été conclue le 11 août 2017. Le prix d'acquisition final de 257 millions \$ US (325 millions \$ CA) était fondé sur la valeur comptable de l'actif net de NCF à la date de clôture. Dans le cadre de la transaction, la Banque a également remboursé les facilités de crédit précédentes de NCF de 668 millions \$ US (848 millions \$ CA). La Banque a fait l'acquisition de NCF pour étendre ses activités de financement d'équipement et diversifier ses sources de produits.

Au cours du deuxième trimestre 2018, la Banque a mis à jour les justes valeurs estimatives provisoires des actifs acquis et des passifs pris en charge le 11 août 2017, comme l'indique le tableau ci-après. Les justes valeurs mises à jour n'ont pas changé de manière significative par rapport à l'évaluation initiale, donc les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités. Les validations finales ont été terminées au cours du troisième trimestre de 2018 et n'ont donné lieu à aucun autre changement. À ce titre, la répartition du prix d'acquisition de NCF est terminée.

	NCF Évaluation finale	NCF Évaluation initiale
<b>Actif</b>		
Prêts	1 038 887 \$	1 038 650 \$
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	80 997	81 000
Goodwill	53 629	56 437
Autres actifs	89 895	94 257
	1 263 408 \$	1 270 344 \$
<b>Passif</b>		
Autres passifs	937 979 \$	944 710 \$
Total des actifs nets identifiables acquis	325 429 \$	325 634 \$
Trésorerie versée – contrepartie d'acquisition estimée	325 429 \$	325 634 \$
Remboursement des facilités de crédit précédentes	847 759	847 787
Total	1 173 188 \$	1 173 421 \$

Au quatrième trimestre 2017, la Banque a engagé des honoraires professionnels et d'autres frais de 1,7 million \$ en lien avec cette transaction, lesquels ont été comptabilisés directement en résultat net au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises. Aucune charge additionnelle n'a été engagée en 2018.

### Acquisition de CIT Canada

Le 1<sup>er</sup> octobre 2016, la Banque a acquis de CIT Group Inc. (CIT) les activités canadiennes de financement d'équipement et de financement commercial de CIT (CIT Canada). Aux fins de l'intégration des activités de CIT Canada, la Banque a engagé des frais de technologie, des honoraires professionnels et des salaires de 2,4 millions \$ au cours de la première moitié de l'exercice 2018. Aucun frais supplémentaires n'ont été engagés au cours du troisième trimestre 2018 compte tenu que l'intégration a été complétée au deuxième trimestre 2018. Ces frais ont été comptabilisés directement en résultat net au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises.

## RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

### Bureaux corporatifs

Montréal  
1981, avenue McGill College  
Montréal (Québec) H3A 3K3  
www.blcgf.ca

Notre bureau de Montréal  
déménage en septembre 2018.  
Veuillez mettre à jour vos dossiers :  
1360, boul. René-Lévesque Ouest  
Bureau 600  
Montréal (Québec) H3G 0E5

Toronto  
199 Bay Street  
Bureau 600  
Toronto (Ontario) M5L 0A2  
www.blcgf.ca

### Bureau de l'ombudsman

1981, avenue McGill College  
Bureau 1420  
Montréal (Québec) H3A 3K3  
ombudsman@blcgf.ca  
Tél. : 514 284-7192  
ou 1 800 479-1244

### Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs  
Computershare Inc.  
1500, boul. Robert-Bourassa  
Bureau 700  
Montréal (Québec) H3A 3S8  
service@computershare.com  
Tél. : 514 982-7888  
ou 1 800 564-6253

### Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de  
communiquer tout changement  
d'adresse à l'agent des transferts  
de la Banque. Pour toute autre  
demande ou question, veuillez  
communiquer avec le Secrétariat  
corporatif en écrivant à  
secretariat.corporatif@blcgf.ca ou  
en téléphonant au  
514 284-4500, poste 4375.

### Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui  
le désirent peuvent faire déposer  
les dividendes qui leur sont  
distribués directement dans un  
compte issu de toute institution  
financière membre de l'Association  
canadienne des paiements, en  
avisant par écrit l'agent des  
transferts.

### Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes  
peuvent communiquer avec le  
secteur Relations avec les  
investisseurs en écrivant à  
relations.investisseurs@blcgf.ca ou  
en téléphonant au  
514 284-4500, poste 4926.

### Médias

Les journalistes peuvent  
communiquer avec le Bureau de la  
direction en écrivant à  
media@blcgf.ca ou en téléphonant  
au 514 284-4500, poste 4695.

### Médias sociaux



### Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs  
canadiens de ses actions  
ordinaires et privilégiées de  
participer à son régime de  
réinvestissement de dividendes et  
d'achat d'actions, lequel leur  
permet d'acquérir des actions  
ordinaires de la Banque sans payer  
de commission ou de frais  
d'administration. L'acquisition  
d'actions ordinaires par les  
participants canadiens s'effectue  
au moyen du réinvestissement des  
dividendes en espèces versés sur  
les actions qu'ils détiennent, ou  
bien en effectuant des versements  
facultatifs en espèces d'un  
montant minimal de 500 \$ par  
versement, jusqu'à concurrence de  
20 000 \$ sur chaque période de  
12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples  
renseignements, les actionnaires  
sont priés de communiquer avec  
l'agent des transferts et registraire  
de la Banque, Société de fiducie  
Computershare du Canada, à  
l'adresse  
service@computershare.com ou au  
numéro 1 800 564-6253. Les  
porteurs d'actions ordinaires et  
privilégiées non inscrits de la  
Banque doivent s'adresser à leur  
institution financière ou à leur  
courtier pour adhérer à ce régime.

## INSCRIPTION BOURSIÈRE ET DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.	CODE CUSIP / SYMBÔLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE VERSEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 <sup>er</sup> février
		avril	1 <sup>er</sup> mai
		juillet	1 <sup>er</sup> août
		octobre	1 <sup>er</sup> novembre
Actions privilégiées			
Série 13	51925D 82 5 LB.PR.H	**	15 mars
Série 15	51925D 79 1 LB.PR.J	**	15 juin
		**	15 septembre
			15 décembre

\* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

\*\* À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le versement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

